



## SÉNÉGAL

Février 2017

### RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET TROISIÈME REVUE DE L'INSTRUMENT DE SOUTIEN À LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Ce document sur le Sénégal a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme document de référence pour les consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles à la date de son achèvement, le 17 novembre 2016.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**



# SÉNÉGAL

## Questions générales

17 novembre 2016

Document  
approuvé par le  
Département Afrique

Préparé par Ali Mansoor, Jules Leichter, Salifou Issoufou,  
Andrea Presbitero (SPR) et Joao Jalles (FAD)

## Table des matières

<b>CRÉER LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ</b>	4
A. Introduction	4
B. La croissance au cours des trente dernières années	4
C. Perspectives et défis en matière de croissance	13
D. Conclusion et recommandations de politique économique	17
Références	21
<b>ENCADRÉ</b>	
1. Réformes nécessaires pour réaliser les objectifs de croissance du PSE	17
<b>GRAPHIQUES</b>	
1. Croissance du PIB réel par habitant (en %, 1987-2015)	5
2. Croissance moyenne du PIB réel par habitant (en %, 1987-2015)	7
3. Avant, pendant et après les épisodes de croissance (en % du PIB)	11
4. Comptabilisation de la croissance, 1991-2015	12
5. Le tourisme au Sénégal et dans les pays comparateurs	16
<b>TABLEAUX</b>	
1. Croissance moyenne du PIB réel par habitant, 1987-2015	6
2. Contribution des secteurs à la croissance du PIB, 1991-2015	8
3. Consommation, investissement et épargne nationale, 1991-2015	9
4. Épisodes de croissance dans les pays dont la croissance est la plus rapide, 1994-2011	9
5. Comptabilisation de la croissance au Sénégal, 2016-21	14

<b>DIVERSIFICATION ET COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATIONS AU SÉNÉGAL</b>	22
A. Introduction : diversification des exportations et croissance dans les pays en développement	22
B. Structure des exportations du Sénégal	23
C. Diversification et complexité des exportations	29
D. Qualité des exportations	31
E. Compétitivité hors prix	33
F. Recommandations de politique publique	36
Références	38
<b>ENCADRÉ</b>	
1. Diversification et qualité des exportations	31
<b>GRAPHIQUES</b>	
1. Exportations du Sénégal en 2014	24
2. Composition des exportations du Sénégal	26
3. Part de l'industrie manufacturière dans les exportations brutes par rapport au reste du monde, moyenne (2008-12)	27
4. Progression des exportations du Sénégal comparativement au monde, à l'AfSS et au Vietnam	28
5. Diversification des exportations	30
6. Qualité des exportations et échelles de qualité	32
7. Sénégal : Intégration à la chaîne logistique mondiale, moyenne, 2008-12	33
8. Facilité de faire des affaires (Classement de la facilité de faire des affaires, comparaison entre 2016 et 2015)	34
9. Sénégal : Coût de l'électricité par rapport à la moyenne des comparateurs	35
10. Performance logistique du Sénégal	36
<b>LA RÉACTIVITÉ FISCALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	40
A. Introduction	40
B. La réactivité fiscale en Afrique subsaharienne	40
C. La mobilisation de recettes fiscales : replacer le Sénégal dans un contexte plus large	47
D. L'avenir : remarques finales et considérations de politique économique	52
Références	56

**ENCADRÉ**

1. Comparaison entre réactivité et élasticité \_\_\_\_\_ 41

**GRAPHIQUES**

1. Évolution de la fourchette interquartile des recettes fiscales (en % du PIB) \_\_\_\_\_ 43
2. Histogramme des estimations par pays de la réactivité fiscale de l'IR, de l'IS et de la TBS  
(fréquence relative, en %t) \_\_\_\_\_ 45
3. Recettes fiscales \_\_\_\_\_ 49
4. Recettes non fiscales \_\_\_\_\_ 49
5. Recettes tirées des taxes sur les échanges internationaux \_\_\_\_\_ 49
6. Recettes tirées des taxes sur les ventes \_\_\_\_\_ 49
7. Produit de l'IR \_\_\_\_\_ 50
8. Produit de l'IS \_\_\_\_\_ 50
9. Produit des cotisations sociales \_\_\_\_\_ 52
10. Produit de la fiscalité foncière \_\_\_\_\_ 52

**TABLEAU**

1. Réactivité fiscale globale par pays \_\_\_\_\_ 44

# CRÉER LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ

*Cette note résume les résultats en matière de croissance jusqu'en 2015, recense les possibles sources de croissance et les obstacles à la contribution potentielle de ces secteurs, puis adresse au Sénégal des recommandations de politique économique pour lui permettre de réaliser durablement une croissance solidaire et de sortir du statut de pays à faible revenu.*

## A. Introduction

**1. Le Sénégal a connu une période relativement longue de stabilité économique, mais avec une lente progression du PIB par habitant.** En réaction à cette croissance insatisfaisante, une nouvelle stratégie de développement, intitulée le *Plan Sénégal Émergent* (PSE), a été adoptée au début de 2014. Le PSE repose sur trois piliers (PSE, 2014): (i) une croissance supérieure et durable couplée à une transformation structurelle, de façon à faire du Sénégal une plateforme régionale de nombreuses activités au moyen d'une amélioration des infrastructures et d'un renforcement de l'investissement dans des secteurs clés (par exemple agriculture, agroalimentaire, activités minières et tourisme); (ii) le développement humain, en mettant l'accent sur certaines actions sociales et sur l'extension de la protection sociale; (iii) des progrès sur le plan de la gouvernance; la paix et la sécurité. Ces trois piliers devraient placer le Sénégal sur une trajectoire de croissance plus forte, durable et solidaire afin d'atteindre en 2035 le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

**2. Cette note formule des recommandations de nature à permettre au Sénégal de réaliser la croissance forte et solidaire nécessaire pour atteindre en 2035 le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de pays émergent, comme l'envisage le PSE.** Elle résume d'abord la performance du pays en matière de croissance au cours des 30 dernières années et la compare à celle de pays à croissance rapide situés dans la région et ailleurs. Elle recense les possibles sources de croissance et les obstacles à la contribution potentielle de ces secteurs, puis adresse au Sénégal des recommandations de politique économique pour lui permettre d'obtenir durablement une croissance forte et solidaire.

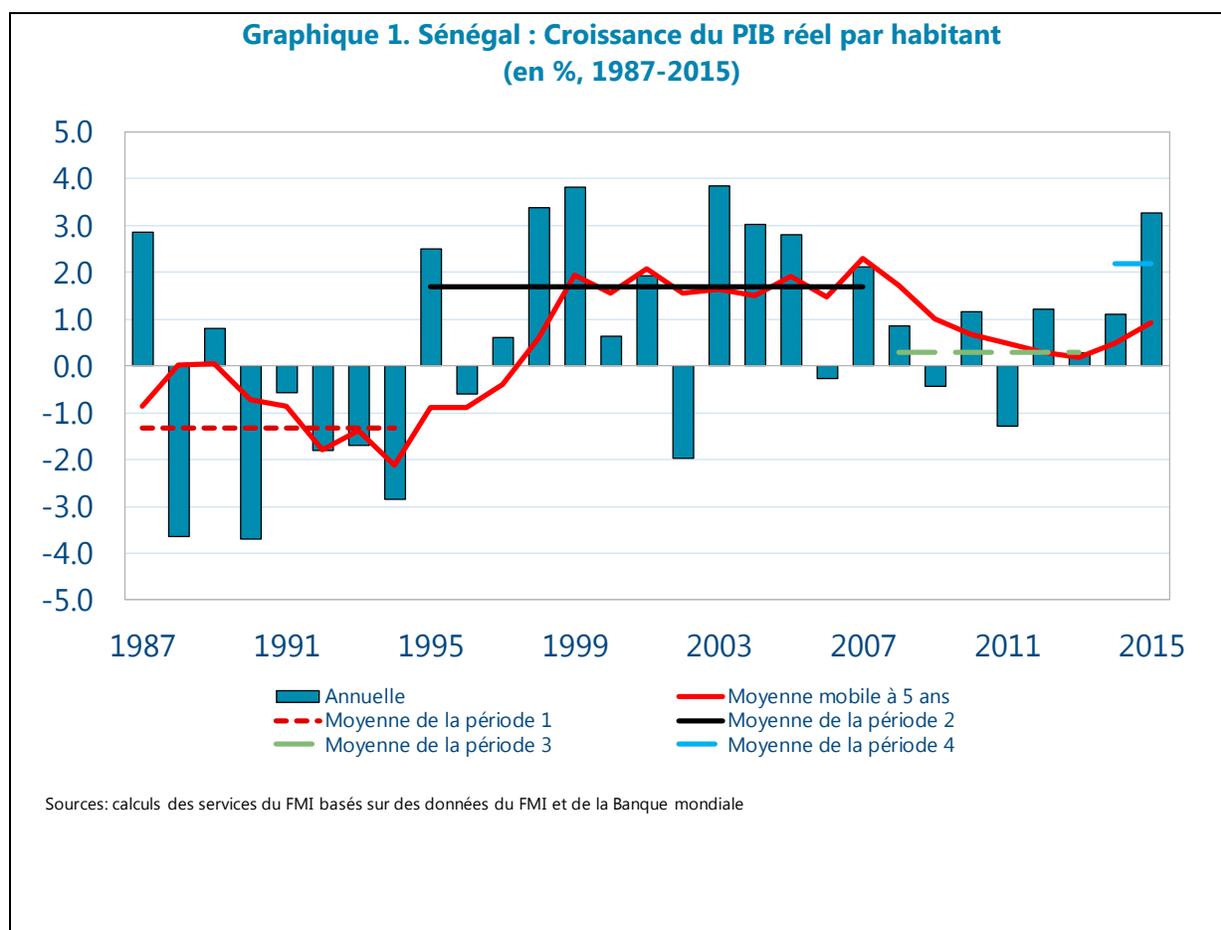
## B. La croissance au cours des trente dernières années

**3. Le Sénégal a connu quatre périodes de croissance au cours des 30 dernières années (graphique 1).<sup>1</sup>** Les résultats économiques étaient faibles avant la dévaluation du franc CFA en 1994. La croissance a ensuite été plus forte pendant la période 1995-2007, la progression du PIB par habitant ressortant en moyenne à quelque 1,7 %. Cette moyenne occulte des variations annuelles

---

<sup>1</sup> Les périodes de croissance sont calculées en prenant les moyennes mobiles à 5 ans des taux de croissance du PIB réel par habitant en dollars EU de 2010.

dues à l'instabilité de la production agricole, le PIB par habitant ayant augmenté de 4 % pendant certaines années et diminué pendant d'autres. En réaction à une série de chocs exogènes à partir de 2007 (prix internationaux de l'alimentation et de l'énergie, crise financière et économique mondiale, crise du secteur de l'électricité et sécheresse dans le Sahel), le rythme de hausse du PIB par habitant est tombé à 0,3 % en moyenne de 2008 à 2013. La poussée récente de la croissance, avec une progression de 2.2 % en moyenne du PIB par habitant, représente la meilleure des quatre périodes et, si elle se poursuivait, pourrait constituer un tournant pour le Sénégal.



#### 4. Pour situer la performance du Sénégal, il convient de la comparer à celle des pays dont la croissance est la plus rapide (tableau 1).

Les comparateurs ont été choisis dans les groupes de pays suivants : Afrique subsaharienne (AfSS), pays à faible revenu (PFR) et pays à revenu intermédiaire (PRI) de la tranche supérieure et de la tranche inférieure. Les PFR et les PRI ont été sélectionnés sur la base du classement effectué par la Banque mondiale en 1987. Les PRI comprennent à la fois des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de la tranche inférieure. On s'est référé au PIB réel moyen par habitant en dollars EU de 2010 sur la période 1987-2015 pour classer les pays, à l'exclusion de ceux bien dotés en ressources naturelles.

**Classement de la Banque mondiale (RNB par habitant - en dollars EU)**

	1987	1995	2015
Pays à faible revenu	<= 480	<= 765	<= 1,025
Pays à rev. inter. tranche inf.	481-1,940	766-3,035	1,026-4,035
Pays à rev. inter. tranche sup.	1,941-6,000	3,036-9,385	4,036-12,475
Pays à revenu élevé	> 6,000	> 9,385	> 12,475

Source: Banque mondiale.

**5. La progression annuelle du PIB par habitant n'a été que de 0,6 % de 1987 à 2015, résultat sensiblement inférieur à celui de tous les pays à croissance rapide (graphique 2).** Lors des épisodes de forte croissance, le PIB par habitant a augmenté de 1,8 % en moyenne. Au cours de l'actuel épisode de forte croissance, son rythme de hausse a atteint la limite inférieure des dix pays les plus performants de l'AfSS (en égalant la Tanzanie, en dixième position, avec 2,2 %). Cette situation diffère de l'expérience passée pendant laquelle la croissance a été inférieure à l'objectif poursuivi par les autorités dans le cadre de stratégies successives de réduction de la pauvreté (SRP). Si les objectifs de croissance fixés par le PSE devaient être atteints et maintenus au cours des vingt prochaines années, cela placerait le Sénégal dans la même catégorie que les pays d'Afrique subsaharienne ayant la croissance la plus rapide comme le Cap-Vert, l'Éthiopie, Maurice et le Mozambique.

**Tableau 1. Sénégal : Croissance moyenne du PIB réel par habitant, 1987-2015**

Class.	PRI		PFR		ASS	
1	Cap-Vert	5.2	Chine	8.7	Cap-vert	5.2
2	Macao RAS, Chine	5.0	Bhoutan	5.6	Mozambique	4.9
3	Rép. de Corée	5.0	Mozambique	4.9	Maurice	4.0
4	Thaïlande	4.3	Inde	4.7	Mali	3.5
5	Maurice	4.0	RDP Lao	4.4	Ethiopie	3.3
6	Malaisie	3.9	Sri Lanka	4.1	Ouganda	3.2
7	Pologne	3.7	Mali	3.5	Seychelles	3.0
8	Rép. dominicaine	3.4	Ethiopie	3.3	Lesotho	2.9
9	Panama	3.1	Bangladesh	3.3	Rwanda	2.8
10	Seychelles	3.0	Ouganda	3.2	Tanzanie	2.2
11	Malte	3.0				

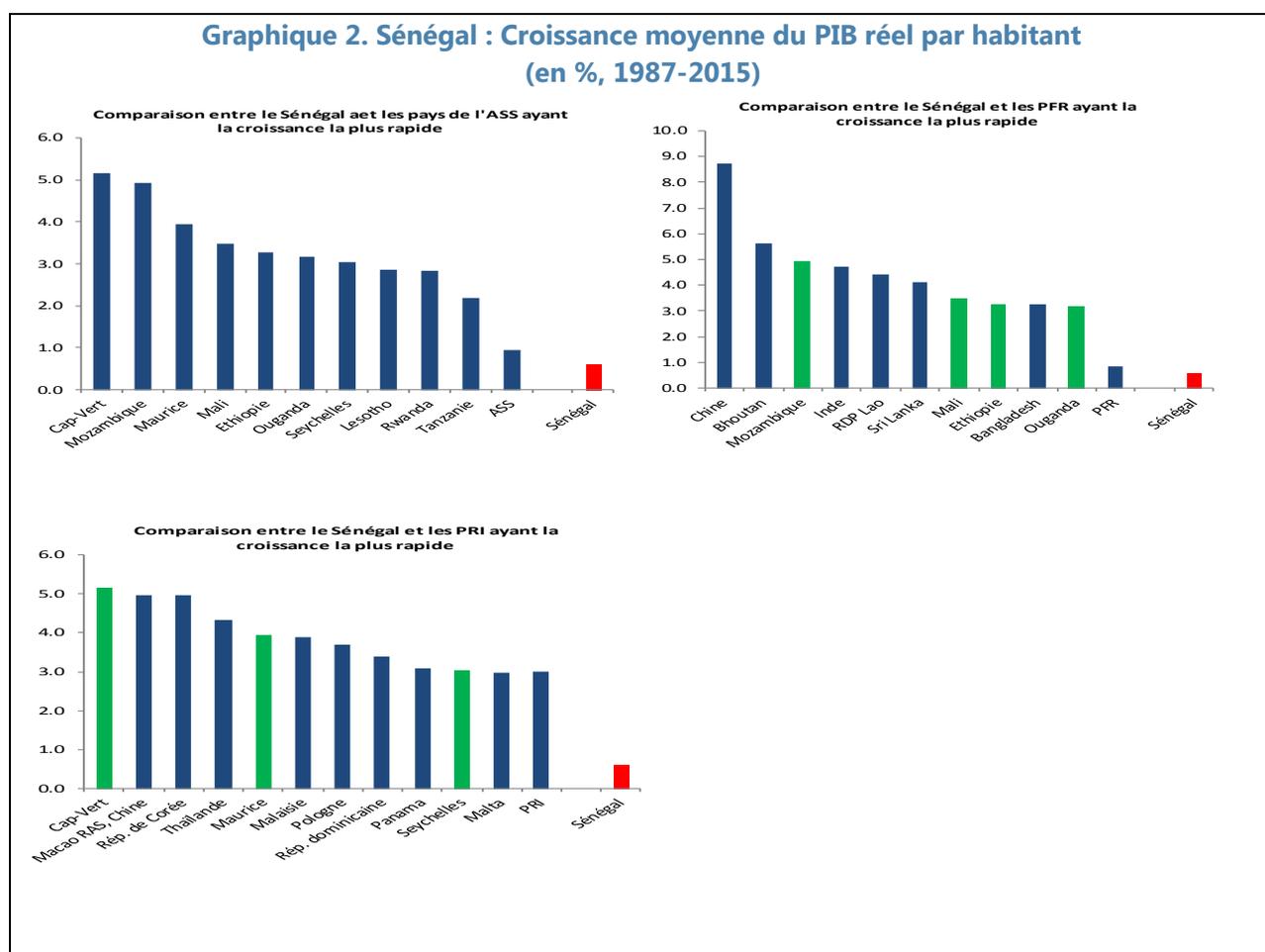
Source : calculs des services du FMI basés sur des données de la Banque mondiale.

**6. Au niveau sectoriel, c'est dans les services que l'activité augmente le plus vite depuis le milieu des années 1990 (tableau 2).** C'est particulièrement vrai dans les transports et les télécommunications, même si les échanges ont contribué le plus à la croissance. Le secteur primaire, agriculture en tête, a été le plus dynamique pendant la récente poussée de croissance. Alors que la part du secteur tertiaire dans le PIB a augmenté de façon significative, celle du secteur secondaire est restée relativement constante et celle du secteur primaire (y compris l'agriculture) a diminué. La forte contribution des échanges à la croissance et leur part relativement élevée dans le PIB du Sénégal montrent le rôle de l'investissement public dans la croissance. En outre, le redéploiement structurel observé au Sénégal vers le secteur des services diffère du mode de transformation économique observé dans les pays qui ont réussi à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure :

- La *Malaisie* a connu une baisse de la part de l'agriculture dans le PIB et une hausse plus marquée de celle de l'industrie avant l'essor des services. Ce dernier a été précédé d'une conjonction de stratégies de substitution aux importations et de développement basé sur les exportations. À partir de l'indépendance, le pays a d'abord donné la priorité à l'expansion des

industries lourdes. Lors du déclenchement de la crise financière de l'Asie de l'est, la Malaisie a lancé une nouvelle stratégie axée sur l'exportation qui repose sur la constitution de pôles d'activité pour dynamiser l'industrie, tout en donnant plus de place au secteur des services.<sup>2</sup>

- Maurice a développé son secteur manufacturier en passant rapidement de la substitution aux importations pendant la période menant à l'indépendance, dans les années 1960, à une stratégie d'exportation basée sur une réglementation favorable aux zones de transformation de produits destinés à l'exportation dans les années 1970. La politique industrielle a orienté les incitations fiscales et les subventions de façon à bénéficier des préférences commerciales et à favoriser les secteurs exportateurs. Avec la fin, en 2016, de l'Accord Multifibres et du Protocole sucre de l'UE, Maurice est passé à la promotion d'exportations de biens et de services compétitifs au niveau mondial.



<sup>2</sup> « Les pôles d'activité sont composés d'entreprises ayant certains liens et géographiquement proches. Il s'agit de la concentration géographique de sociétés interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes exerçant des activités complémentaires ainsi que d'institutions associées comme les universités, les agences de normalisation et les associations professionnelles opérant dans un domaine particulier qui se font concurrence et/ou coopèrent. Le fait que ces entreprises et institutions soient relativement proches facilitent l'échange d'idées et de personnel, ce qui en définitive favorise un comportement innovant ». Desrochers and Sautet (2004, page 234).

**7. Au Sénégal, le secteur des services se compose surtout de biens non échangeables dans le commerce et les télécommunications où la croissance est limitée par la petite taille du marché national.** Le commerce est un sous-secteur à faible productivité, en raison de la prédominance d'activités informelles, qui emploie l'essentiel de la population active. Bien que les autres parties du secteur des services aient une productivité relativement élevée, leurs possibilités de croissance sont réduites. Le redéploiement de la main-d'œuvre de l'agriculture peu productive vers les secteurs à valeur ajoutée élevée a donc été limité, ce qui explique en grande partie le faible taux de croissance du PIB par habitant au cours des trente dernières années. En l'absence d'essor des secteurs industriels et de services exportateurs, le transfert s'est surtout fait de l'agriculture vers le commerce et le secteur informel qui ont tous deux des perspectives de croissance limitées et une productivité relativement médiocre. Pour que le PSE soit un succès, il faudra que la transformation structurelle du Sénégal devienne conforme à ce que l'on a observé dans des pays comme le Cap-Vert, la Corée du sud, la Malaisie, Maurice et la Thaïlande, qui ont tous privilégié l'expansion de biens et de services compétitifs sur le plan mondial.

**Tableau 2. Sénégal : Contribution des secteurs à la croissance du PIB, 1991-2015**

	Taux de croissance réel des secteurs <sup>1</sup>				Contribution au PIB réel <sup>1</sup>				Part du PIB <sup>2</sup>			
	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>1.9</b>	<b>1.4</b>	<b>5.7</b>	<b>10.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0.2</b>	<b>0.6</b>	<b>1.2</b>	<b>17.2</b>	<b>14.9</b>	<b>13.1</b>	<b>12.8</b>
Agriculture	0.6	1.2	9.1	16.7	0.0	0.0	0.4	1.0	9.6	8.0	7.1	7.0
<b>SECONDAIRE</b>	<b>2.8</b>	<b>4.4</b>	<b>3.7</b>	<b>6.3</b>	<b>0.5</b>	<b>0.9</b>	<b>0.7</b>	<b>1.3</b>	<b>20.3</b>	<b>21.1</b>	<b>20.5</b>	<b>21.4</b>
Activités minières	0.5	0.8	10.7	3.2	0.0	0.0	0.1	0.0	1.3	1.2	1.1	1.0
Energie, gaz et eau	6.0	5.8	3.7	8.0	0.1	0.1	0.1	0.2	14.2	13.9	12.3	12.3
Industries	2.2	3.5	3.2	5.1	0.3	0.5	0.4	0.6	4.9	3.7	2.8	3.0
Travaux publics et logements	6.6	9.1	4.3	9.2	0.2	0.3	0.2	0.5	2.5	3.6	4.6	5.3
<b>TERTIAIRE</b>	<b>0.7</b>	<b>5.5</b>	<b>3.7</b>	<b>3.9</b>	<b>0.3</b>	<b>2.5</b>	<b>1.8</b>	<b>2.0</b>	<b>42.7</b>	<b>45.1</b>	<b>49.5</b>	<b>49.6</b>
Commerce	1.2	4.0	3.1	4.7	0.3	2.5	1.8	2.0	17.5	17.3	16.1	16.2
Transport et Télécom	-2.0	10.4	5.6	3.5	0.2	0.7	0.5	0.8	6.4	8.4	13.7	14.0
<b>SERVICES PUBLICS</b>	<b>0.7</b>	<b>4.1</b>	<b>1.0</b>	<b>5.2</b>	<b>0.4</b>	<b>0.8</b>	<b>0.2</b>	<b>0.9</b>	<b>19.7</b>	<b>18.9</b>	<b>16.9</b>	<b>16.2</b>
<b>PIB</b>	<b>1.3</b>	<b>4.4</b>	<b>3.4</b>	<b>5.4</b>	<b>1.3</b>	<b>4.4</b>	<b>3.4</b>	<b>5.4</b>	<b>82.5</b>	<b>91.0</b>	<b>99.5</b>	<b>100.0</b>
<b>PIB HORS AGRICULTURE</b>	<b>1.4</b>	<b>4.7</b>	<b>3.2</b>	<b>4.7</b>	<b>1.3</b>	<b>4.3</b>	<b>2.9</b>	<b>4.4</b>	<b>90.4</b>	<b>92.0</b>	<b>92.9</b>	<b>93.0</b>

Source : estimations des services du FMI basées sur les données des autorités nationales.

<sup>1</sup>Variation en %.

<sup>2</sup>En %.

**8. Au Sénégal, les principaux moteurs de la croissance ont été l'investissement public et la consommation privée alimentée par les envois de fonds des travailleurs émigrés (tableau 3).** Ces envois ont augmenté de plus de 20 % par an en moyenne de 1995 à 2007 et sont devenus une source majeure de financement de l'économie.<sup>3</sup> La progression de l'investissement public a aussi été forte, en particulier pendant la période de croissance 1995-2007, avec un rythme de 12 % en moyenne alors que celle de l'investissement privé n'a été que de 6 %.

**9. La performance de l'investissement et des exportations au Sénégal par rapport aux pays ayant la croissance la plus rapide pourrait en partie expliquer pourquoi la croissance du PIB par habitant y est lente depuis 30 ans.** À des fins de comparaison, on a recensé les « épisodes de croissance » des pays précités de 1987 à 2015. Un épisode de croissance est défini comme une

<sup>3</sup> Les avis divergent encore à propos de l'incidence des envois de fonds des travailleurs émigrés sur la croissance, mais Giuliano et Ruiz-Arranz (2008) montrent qu'ils peuvent la stimuler dans les pays dont le système financier est peu développé en offrant des solutions de substitution pour le financement des investissements et en atténuant les contraintes de liquidité. Le second point est corroboré par Bettin et autres (2015).

période de croissance du PIB réel par habitant de 3,5 % ou plus pendant cinq années consécutives ou davantage. Le tableau suivant donne une liste des épisodes de croissance par pays. Des moyennes sur cinq ans avant et après le début des épisodes sont comparées aux moyennes sur cinq ans pendant les épisodes pour évaluer l'effet de certaines variables sur la croissance (Table 4).

**Tableau 3. Sénégal : Consommation, investissement et épargne nationale, 1991-2015**

	Taux de croissance annuel <sup>1</sup>				Part dans le PIB <sup>2</sup>			
	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15
<b>Consommation</b>	<b>0.9</b>	<b>4.2</b>	<b>3.0</b>	<b>5.0</b>	<b>97.5</b>	<b>91.5</b>	<b>93.6</b>	<b>93.8</b>
Privée	1.4	4.3	3.1	5.1	81.2	78.1	78.7	77.3
Publique	-1.6	3.6	2.5	4.2	16.3	13.3	14.8	16.5
<b>Investissement</b>	<b>1.9</b>	<b>7.0</b>	<b>5.8</b>	<b>6.9</b>	<b>19.1</b>	<b>22.6</b>	<b>24.3</b>	<b>25.7</b>
Privé	4.2	6.1	7.0	6.2	15.2	17.3	18.0	18.9
Public	-6.2	12.4	2.8	9.5	4.0	5.3	6.3	6.8
<b>Épargne nationale<sup>3</sup></b>	<b>...</b>	<b>8.7</b>	<b>7.1</b>	<b>15.8</b>	<b>...</b>	<b>16.3</b>	<b>15.2</b>	<b>17.4</b>
Envois de fonds des travailleurs émigrés <sup>3</sup>	...	22.6	7.2	4.8	2.4	5.6	13.5	14.2

Source : Calculs du FMI basés sur des données des autorités nationales.

<sup>1</sup>Variation annuelle en %.

<sup>2</sup>En %.

<sup>3</sup>Taux de croissance nominal.

**Tableau 4. Sénégal : Épisodes de croissance dans les pays dont la croissance est la plus rapide, 1994-2011**

Épisodes de croissance	Début	Fin	Durée (années)	Crois. Moy. du PIB réel par hab.
Cap-Vert	1994	2011	18	6.9
Rép. dominicaine	1996	2002	7	4.3
Malaisie	1990	1997	8	6.4
Maurice	1987	2001	15	4.3
Seychelles	1988	1993	6	5.5
Sri Lanka	1993	2000	8	4.6
Tanzanie	2004	2008	5	3.8
Ouganda	1995	1999	5	4.5

Source: calculs des services du FMI basés sur des données de la Banque mondiale.

**10. Des hausses de l'investissement privé et de l'IDE tendent à précéder les épisodes de forte croissance dans les pays à croissance rapide ou à coïncider avec eux, alors que c'est le contraire au Sénégal (graphique 3).** L'IDE moyen, exprimé en pourcentage du PIB, était plus élevé au Sénégal (0,6 % du PIB) qu'à Maurice (0,4 % du PIB) et au Cap-Vert (0,3 %) dans les cinq ans avant le début des épisodes de croissance de ces trois pays. La particularité du Sénégal est que l'IDE était plus élevé dans les cinq ans après les épisodes de croissance que pendant ceux-ci — 2,5 % du PIB en moyenne contre 1,9 % — ce qui implique que l'IDE est tiré par la croissance au lieu de mener à

la croissance, comme c'est le cas dans des pays tels que le Cap-Vert, la Malaisie et le Sri Lanka.<sup>4</sup> On peut observer une tendance similaire pour l'investissement privé, exprimé en pourcentage du PIB, qui a augmenté sensiblement en République dominicaine (de 18,8 à 23,8 %), à Maurice (de 12,1 à 17,1 %) et au Sri Lanka (de 17,2 à 21,5 %) pendant leurs épisodes de croissance. Au Sénégal, au contraire, l'investissement privé a progressé davantage à la suite de la période de croissance 1995---2007 (son rythme de hausse est passé de 14,9 % avant à 17,3 % pendant et à 17,7 % dans les cinq ans après). On a observé une sensible augmentation des exportations, exprimées en pourcentage du PIB, pendant et après les épisodes de croissance dans les pays ayant la croissance la plus rapide où des hausses de l'investissement privé et de l'IDE ont précédé ces épisodes ou coïncidé avec eux. Cela pourrait être dû à la réussite de leurs politiques d'attraction de l'investissement privé productif et de l'IDE destinées à favoriser une croissance par habitant plus forte et durable, tirée par les exportations. En revanche, au Sénégal, l'IDE a peut-être été induit par la demande interne résultant de l'accélération de la croissance.

**11. La croissance fait une utilisation intensive des facteurs de production (graphique 4).** Il ressort d'un exercice de comptabilisation de la croissance qu'elle résulte surtout de l'accumulation des facteurs.<sup>5</sup> La productivité totale des facteurs (PTF) a été faible avant le milieu des années 1990 et de nouveau de 2008 à 2013. Elle n'a augmenté que modérément pendant la décennie de croissance relativement solide (1995–2007) et pendant la poussée récente de la croissance. Un certain nombre de raisons pourraient expliquer la performance décevante de la productivité.<sup>6</sup> D'abord, le recul de la PTF de 2008 à 2013 coïncide avec la dégradation des indicateurs de la facilité de faire des affaires et de la gouvernance au Sénégal, qui pourrait avoir pesé sur la productivité de l'investissement public et privé. Ensuite, il est possible que le montant élevé et croissant des envois de fonds des émigrés ait soutenu le PIB par la voie de la consommation privée, mais n'ait pas favorisé une croissance durable, ces fonds ayant peut-être été investis dans des secteurs peu susceptibles d'accélérer la croissance à long terme (par exemple le logement et le commerce, comme le montre la contribution significative du second à la croissance).

---

<sup>4</sup> L'IDE moyen exprimé en pourcentage du PIB était respectivement de 0,2, 3,2, et 0,3 points inférieur dans les cinq ans après les épisodes de croissance au Cap-Vert, en Malaisie, à Maurice et au Sri Lanka.

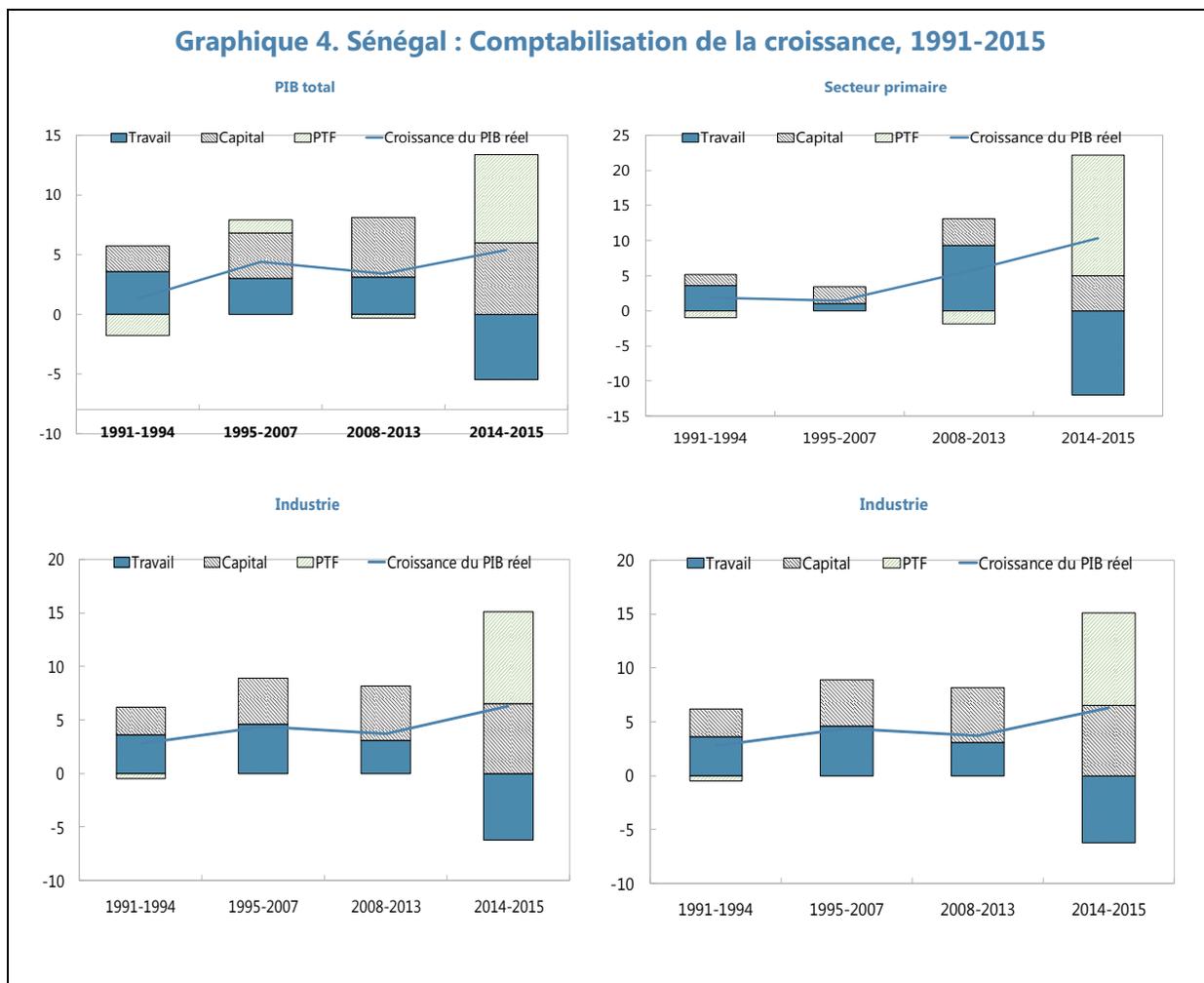
<sup>5</sup> La comptabilisation de la croissance s'effectue au moyen d'une fonction de production Cobb-Douglas standard dans laquelle l'élasticité de la production au capital est de 0,3 et le taux d'amortissement annuel du capital de 5 %. La population économiquement active (tirée de la base de données de la Banque mondiale) représente l'intrant de main-d'œuvre.

<sup>6</sup> Eichengreen et autres (2011) montrent que 85 % du ralentissement du taux de croissance de la production peut s'expliquer par une moindre progression de la productivité totale des facteurs (PTF), ce qui dépasse largement l'effet d'un ralentissement de l'accumulation de capital physique. La hausse de la productivité peut être due à plusieurs facteurs, dont les décisions individuelles d'acquérir des compétences, l'accès à différentes catégories d'infrastructures publiques et une proportion plus élevée de travailleurs à haut niveau d'éducation qui se livrent à des activités innovantes.

**Graphique 3. Sénégal : Avant, pendant et après les épisodes de croissance  
(en % du PIB)**

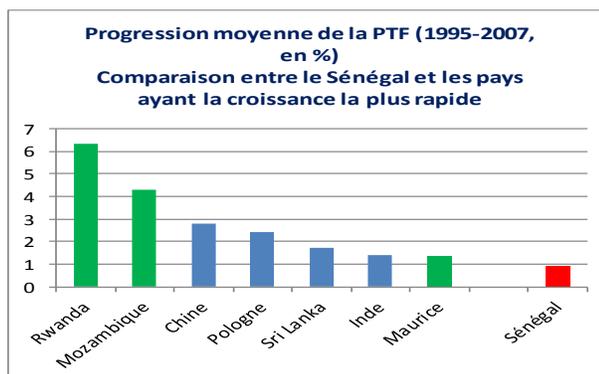


Source : calculs des services du FMI basés sur des données du FMI et de la Banque mondiale.



**12. En comparaison des pays à croissance rapide, la performance du Sénégal en matière de PTF est médiocre depuis 1987.<sup>7</sup>**

Pendant les trente dernières années, la PTF a augmenté en moyenne de moins de 1 % au Sénégal au lieu de plus de 4 % au Rwanda et au Mozambique. L'augmentation moyenne a été de plus de 1 % à Maurice, en Inde et au Sri Lanka, et de plus de 2 % en Pologne et en Chine. Cela explique en partie la supériorité de la croissance par habitant de ces pays par rapport au Sénégal.



<sup>7</sup> On notera que les données de PTF utilisées dans ce paragraphe diffèrent de celles sur lesquelles repose l'exercice de comptabilisation de la croissance du Sénégal. Ce dernier prend le PIB réel en FCFA (avec 1999 comme année de base). Les données de PTF utilisées aux fins de comparaison émanent de la version 9.0 de Penn World Table et sont à prix nationaux constants, avec 2011 comme année de base. Les pays ayant la croissance la plus rapide sont sélectionnés en fonction de la disponibilité des données.

## C. Perspectives et défis en matière de croissance

**13. À moyen terme, la croissance pourrait largement résulter du net redressement prévu de la productivité à condition que des réformes permettent d'ouvrir un espace économique (tableau 5).** Outre les moteurs existants de la croissance, qui se situent surtout dans le secteur des services (TI, services financiers), cinq nouveaux secteurs devraient la tirer à moyen terme et long terme, sous réserve de l'adoption de réformes visant à créer un espace de développement économique. Il s'agit de l'agriculture, de l'agrobusiness, des industries manufacturières tournées vers l'exportation, des activités minières et du tourisme. À moyen terme, lorsque les mesures prévues par le PSE auront été intégralement appliquées, la conjonction d'un meilleur climat des affaires et de réformes sectorielles entraînera une accélération des gains de productivité qui améliorera l'efficacité économique et aboutira à des taux de croissance par habitant inédits au Sénégal, mais caractéristiques des pays ayant la croissance la plus rapide. On prévoit une croissance du PIB réel de 7 % (4 % par habitant), sous l'effet d'une progression de la PTF.<sup>8</sup> C'est dans l'industrie que la hausse de l'activité serait la plus marquée (tirée par la forte amélioration de la PTF) devant le secteur primaire et celui des services. Une augmentation significative de l'investissement total (307,3 % du PIB), avec en particulier un essor de l'investissement privé et de l'IDE (qui les porterait respectivement à 19,9 % et 3 % du PIB), soutiendrait la croissance de 2016 à 2021. En 2015, l'investissement privé interne et l'IDE représentaient respectivement 17,2 % et 2,3 % du PIB.

**14. Comme l'indique le PSE, les freins à la croissance sont nombreux au Sénégal.** La lenteur de la croissance par habitant au cours des 30 dernières années s'explique en partie par (i) la faiblesse de la productivité, due à un climat des affaires relativement médiocre, à une gouvernance déficiente et à un capital humain inadéquat ; (ii) l'insuffisance des infrastructures et la difficulté d'accès aux facteurs de production ; (iii) la vulnérabilité de l'agriculture aux conditions climatiques et les problèmes d'obtention de terres et de financements. La longue période de croissance lente est aussi due à des retards dans l'application des réformes (causés par la résistance d'intérêts particuliers), notamment en ce qui concerne le secteur de l'énergie et le contexte des activités d'entreprise, ainsi qu'à l'inefficacité de la dépense publique.

---

<sup>8</sup> Pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Sénégal devrait quadrupler son PIB par habitant qui est actuellement de 1 000 dollars EU. Pour y parvenir, il faudrait à la fois que la croissance annuelle soit de 7 % par an en moyenne et que la population n'augmente pas de plus de 3 %. On notera que, dans le classement de la Banque mondiale par niveau de revenu, la limite inférieure des pays de cette catégorie a été relevée de quelque 30 % entre 1995 et 2015 ; cela signifie que le revenu par habitant du Sénégal, actuellement de 1 000 dollars EU, devra être de l'ordre de 5 320 dollars EU en 2035 pour accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, d'où peut-être la nécessité d'un taux de croissance de plus de 7 %.

**Tableau 5. Comptabilisation de la croissance au Sénégal, 2016-21**

	2016-2021 FMI	2016-2021 Autorités
Croissance du PIB réel par habitant	3.9	4
<b>PBI global</b>		
Croissance du PBI réel	6.9	7.0
Travail	0.7	0.7
Capital	6.9	6.7
PTF	4.5	4.8
<b>Primaire</b>		
Croissance du PBI réel	6.9	7.2
Travail	1.7	1.7
Capital	6.7	6.7
PTF	3.8	4.0
<b>Industrie</b>		
Croissance du PBI réel	9.8	9.6
Travail	0.8	0.8
Capital	8.1	7.7
PTF	6.8	6.7
<b>Services</b>		
Croissance du PBI réel	6.1	7.1
Travail	0.8	0.8
Capital	7.4	7.6
PTF	3.3	4.2

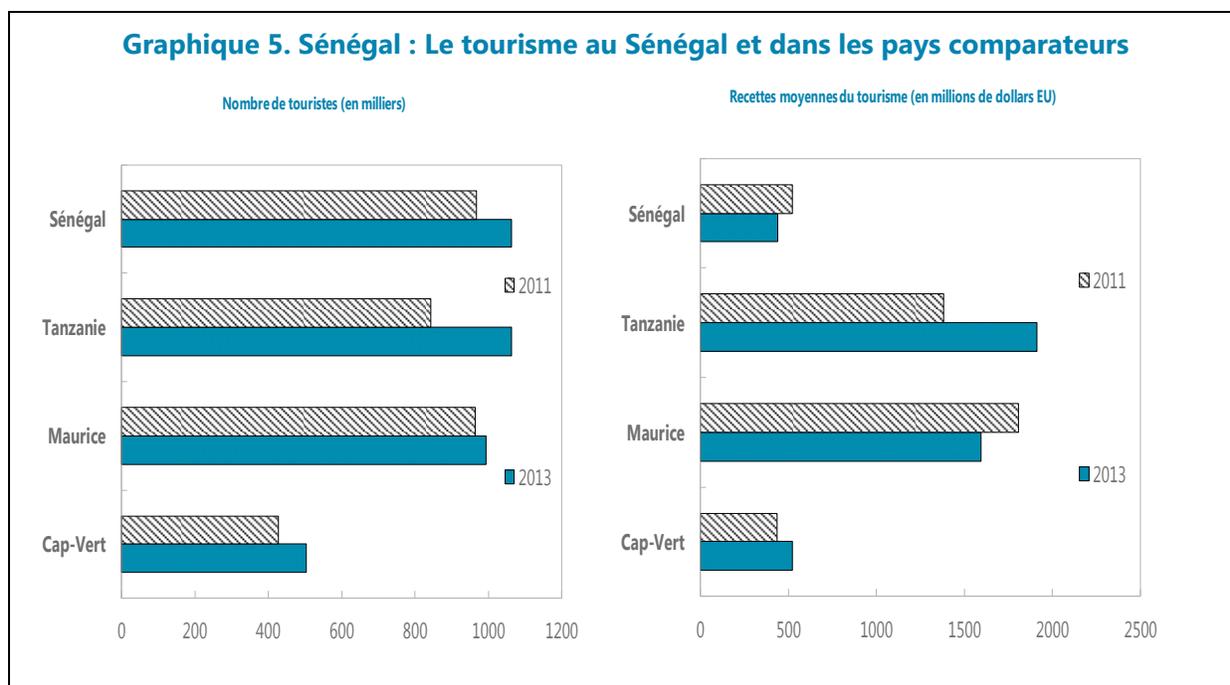
Sources : Estimations du personnel basées sur les données des Autorités et de la Banque mondiale.

**15. Augmenter la productivité agricole et la capacité de l'économie à créer des emplois productifs est l'une des conditions essentielles de réalisation d'une croissance plus forte, durable et solidaire.** Malgré sa contribution limitée au PIB, l'agriculture a le potentiel d'améliorer sensiblement le niveau de vie au Sénégal. Or, la croissance de secteur a été jusqu'à présent lente et instable, car sujette à des chocs climatiques liés aux variations de la pluviosité. Exploiter ses possibilités de développement exigera d'appliquer ou d'accélérer les réformes en cours dans les secteurs de l'arachide, du riz et de l'horticulture, tout en continuant à développer l'irrigation et à améliorer la qualité des graines. Un climat propice à la production de fruits et de légumes frais tout au long de l'année ainsi que la relative proximité du marché européen placent le Sénégal en position très favorable. Une réforme agraire est également indispensable pour élever la productivité et attirer l'investissement privé. En l'absence de droits de propriété à long terme (propriété proprement dite ou baux de longue durée), il n'y a ni incitation à investir dans l'amélioration des sols, l'irrigation et les intrants, ni garanties à l'appui du financement de tels investissements. En revanche, l'existence de droits de propriété pourrait concourir à la transformation de l'agriculture de manière analogue à la révolution verte en Asie et aux évolutions observées en Europe et sur le continent américain. Si elle est menée à bien, cette mutation est susceptible d'améliorer la condition de la proportion élevée de la population qui vit encore en milieu rural. Toutefois, les gains de productivité dans l'agriculture feront encore augmenter la demande d'emplois dans de nouveaux secteurs, en particulier dans les centres urbains établis et émergents. Il faudra en trouver pour une population urbaine qui continuera à croître sous l'effet de l'exode rural. À l'heure actuelle, les possibilités d'emploi sont insuffisantes dans les villes et la majorité de la population est contrainte

d'exercer des activités informelles à faible productivité dans le commerce. La création d'emplois productifs résultera probablement de l'apparition de secteurs de services et industriels diversifiés que permettra l'amélioration de la compétitivité.

**16. Au Sénégal, l'industrie n'a pas été très performante dans le passé.** Le PSE a mis en évidence les défis auxquels ce secteur est confronté: la fragilité du tissu industriel imputable à son morcellement, à la taille relativement réduite des unités de production, au nombre limité de grands acteurs et à une sous-capitalisation chronique; le coût élevé des facteurs de production, en particulier l'énergie; le manque de qualification de la main-d'œuvre (due à des salaires très élevés dans le secteur formel au regard des normes internationales); la sous-utilisation des capacités de production; l'étroitesse du marché interne et les problèmes de compétitivité des exportations; la pénurie et le coût élevé de la main-d'œuvre qualifiée; la lenteur des réformes portant sur le contexte des activités d'entreprise; les difficultés d'obtention de financements et leur coût; la forte concentration à Dakar; la diversification limitée de la production. Malgré ces contraintes, le secteur industriel a des possibilités de croissance liées à la situation stratégique du pays, à sa stabilité et à son appartenance à des organisations communautaires (l'Union économique et monétaire ouest-africaine — UEMOA — et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest — CEDEAO), ainsi qu'à son accès au marché des États-Unis grâce à l'AGOA et à celui de l'UE grâce aux accords de partenariat économique.

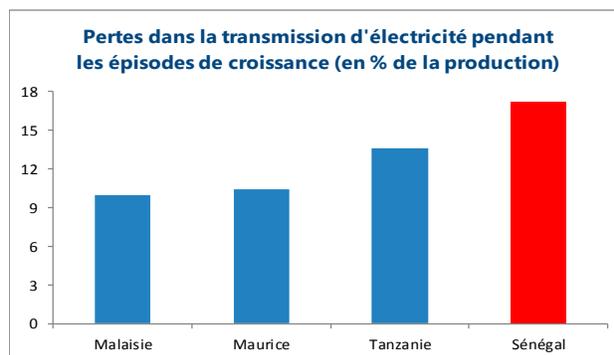
**17. Le sous-secteur du tourisme est une importante source de croissance potentielle.** Pourtant, il ne représente en moyenne qu'1 % du PIB environ depuis 1990. Ses résultats dépendent beaucoup de la qualité de l'offre interne, de la croissance des pays ciblés et de l'intensification de la concurrence internationale. Les défis posés par le développement touristique sont notamment les suivants : offre non diversifiée et insuffisamment compétitive, qualité de service médiocre, manque de personnel qualifié et incapacité à promouvoir le Sénégal en tant que destination de choix. Les stations balnéaires, comme Saly et Cap Skirring, ont besoin d'être rénovées et de monter en gamme. Le PSE mentionne des sites ayant un potentiel touristique significatif, mais qui restent encore à aménager et à promouvoir, notamment Pointe-Sarène, Joal, la Grande Côte et le Pays Bassari. Malgré les obstacles, le Sénégal a la possibilité de développer le tourisme d'affaire et le tourisme culturel du fait de sa richesse naturelle, de sa culture et de sa situation géographique. Le fait qu'il soit une démocratie stable et sûre dans une région de plus en plus touchée par des troubles peut représenter un atout supplémentaire. Toutefois, il faut revoir le système d'attribution des espaces de qualité à aménager pour le tourisme en recourant à des appels d'offres internationaux pour attirer les meilleurs opérateurs mondiaux au lieu de favoriser ceux qui ont le plus de relations. En outre, les éventuels contrats devront garantir que les risques commerciaux soient intégralement assumés par les opérateurs qui recevront les terrains à aménager, tandis que l'État touchera une somme forfaitaire du mieux-disant.



**18. L'un des principaux obstacles à une croissance plus forte, durable et solidaire au Sénégal est le climat des affaires<sup>9</sup>.** Ces dernières années, le Sénégal a facilité la création

d'entreprise en réduisant le montant minimum de fonds propres requis et les délais d'obtention des permis de construire. Il a amélioré le système d'information sur le crédit en mettant en place un bureau du crédit. En outre, le gouvernement a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en instituant des règles plus strictes de communication au conseil d'administration d'opérations avec des parties liées. Enfin, il a facilité le paiement des

impôts par les entreprises en supprimant la taxe sur les véhicules et en permettant de télécharger les formulaires de déclarations de TVA. Ces améliorations devraient contribuer à attirer l'investissement privé et l'IDE, mais la situation de départ était très mauvaise et le Sénégal reste loin derrière de nombreux pays de l'AfSS et à revenu intermédiaire; il faut poursuivre les réformes pour mettre en place un contexte des activités d'entreprise qui puisse propulser l'économie vers une trajectoire de croissance plus forte, durable et solidaire.<sup>10</sup> Le coût élevé de l'énergie et la fiabilité de l'approvisionnement sont souvent considérés comme les principales contraintes à l'amélioration de la compétitivité de l'économie sénégalaise.



<sup>9</sup> Pour plus de précisions, on se reportera à la note sur les questions générales intitulée « Diversification et compétitivité des exportations au Sénégal ».

<sup>10</sup> Le Sénégal a amélioré son classement en passant à la 153<sup>ème</sup> place en 2016. Le Mali se classe 143<sup>ème</sup>, tandis que Maurice, les Seychelles et la Malaisie sont respectivement 32<sup>ème</sup>, 95<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup>.

### Encadré 1. Le PSE a pour but de promouvoir une croissance forte et durable au moyen de réformes économiques destinées à dynamiser l'investissement privé dans des secteurs stratégiques

Il est possible d'y parvenir, mais cela exigera d'appliquer avec détermination le PSE et de rompre avec le statu quo. Une mise en œuvre partielle des réformes pourrait limiter leur incidence sur la croissance, car une masse critique de changements est nécessaire pour obtenir les taux de croissance ciblés par le PSE. Les grandes réformes mentionnées ci-après (la liste n'est pas exhaustive) pourraient ajouter jusqu'à 3 à 4 points au potentiel de croissance du Sénégal et créer quelque 150 000 emplois par an, ce qui placerait le pays sur une trajectoire de croissance forte, durable et solidaire :

- Favoriser la stabilité macroéconomique pour faire augmenter l'investissement privé.
- Dégager une marge de manœuvre budgétaire pour effectuer les investissements publics nécessaires dans le capital humain et les infrastructures.
- Améliorer la GFP afin de promouvoir l'efficacité de l'investissement public.
- Réformer le système fiscal afin de le simplifier et de faciliter la mise en conformité, ce qui encouragera les PME informelles à rejoindre le secteur formel, et soutiendra l'investissement global et la création d'emplois.
- Accélérer la restructuration de la SENELEC pour accroître la production d'électricité et en réduire le coût.
- Réformer le secteur de l'arachide conformément aux objectifs de développement du PSE et du PRACAS (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise).
- Changer les règles qui régissent les zones économiques spéciales en mettant l'accent sur la qualité de la gouvernance économique.
- Continuer à améliorer le capital humain.
- Adopter une grande réforme agraire basée sur les meilleures pratiques, mais adaptée aux réalités du pays.
- Réformer le marché du travail de façon à protéger les travailleurs plutôt que les emplois en facilitant la rotation de la main-d'œuvre pour des raisons économiques, tout en aidant la recherche d'emplois, la formation et la mise en place d'un système d'indemnisation du chômage.
- Mettre en place un régime d'investissement fondé sur des règles et privilégiant la vérification a posteriori, de préférence à l'approbation préalable, dans l'intérêt de l'IDE et des PME.
- Finaliser l'application des réformes du secteur du tourisme.

## D. Conclusion et recommandations

**19. Pour que le Sénégal atteigne les objectifs du PSE, il faut que les réformes effectuées dans le cadre de ce dernier transforment l'économie et donnent la possibilité aux PME de prospérer et à l'IDE de se développer.** Des actions résolues dans les domaines suivants seront indispensables afin de transformer la poussée récente de l'activité en une croissance forte, durable et solidaire permettant au pays de devenir en 2035 une économie de marché émergente à revenu intermédiaire de la tranche supérieure :

- **Continuer à améliorer le climat des affaires.** La réforme du contexte des activités d'entreprise devra être accélérée pour que le Sénégal atteigne le statut d'économie émergente à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Il faudra notamment renforcer les réformes macrostructurelles dans le secteur de l'énergie où le Sénégal se classe encore au 170<sup>ème</sup> rang mondial (alors que le Mali est 151<sup>ème</sup>, Maurice 41<sup>ème</sup> et la Malaisie 13<sup>ème</sup>). Il est possible de progresser dans le secteur de l'électricité en continuant à rendre l'approvisionnement plus fiable et à en réduire le coût. La réforme de la fiscalité, notamment par la simplification des procédures et l'optimisation des taux d'imposition, est un autre domaine essentiel sur le plan macroéconomique dans lequel le Sénégal doit opérer des avancées significatives. L'amélioration du système judiciaire, par exemple sur le plan de la protection des investisseurs et de l'enregistrement des biens, pourrait stimuler le crédit aux PME et l'investissement privé, ce qui contribuerait à une croissance forte et durable.

- **Réformer le secteur de l'arachide conformément aux objectifs de développement du PSE et du PRACAS (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise)**, en reconstituant un secteur du broyage compétitif au moyen d'une intensification de la concurrence, en organisant et en réglementant les exploitants de parcelles de dimension réduite, en mettant aux normes les petites unités de production de l'huile et en appliquant la législation sur les graines afin de promouvoir la création de petites entreprises de transformation et de réduire les exportations de graines non transformées. Les actions qui pourraient permettre d'obtenir ces résultats figurent dans un document de la Banque mondiale intitulé : « *Étude diagnostic de la chaîne de valeur de l'arachide au Sénégal : propositions de réformes* ». D'autres mesures permettant de mobiliser des ressources destinées à l'irrigation et à la mécanisation permettraient d'augmenter la productivité de l'agriculture.
- **Changer les règles qui régissent les zones économiques spéciales (ZES) pour privilégier la qualité de la gouvernance économique.** Alors qu'il est nécessaire d'effectuer de profondes réformes pour améliorer le contexte général des activités d'entreprise au Sénégal, le rythme récent des progrès sur ce point ne suffira probablement pas à obtenir une croissance forte, tirée par le secteur privé. Une ZES peut attirer l'investissement privé. Au Sénégal, toutefois, les entreprises n'ont pas réagi à l'offre antérieure d'un congé fiscal de 50 ans, ce qui laisse penser que l'IDE et les PME recherchent un cadre réglementaire porteur plutôt que des exonérations d'impôt. En partie grâce à l'apprentissage par les pairs facilité par le FMI, les autorités travaillent avec le gouvernement de Maurice à la mise en place d'une zone de bonne gouvernance économique. Elle devrait se fixer pour objectif d'offrir l'un des meilleurs climats des affaires du monde ainsi qu'un régime fiscal prévoyant des exonérations limitées fondées sur des règles, d'application générale et qui soit facile à respecter. Pour que cette nouvelle méthode fonctionne, la gouvernance économique de cette zone devra être protégée de la recherche de rentes qui a tenu à l'écart l'IDE ne cherchant pas de faveurs et les PME. On pourrait envisager de confier à la ZES sa propre régulation économique, cette disposition existant dans la législation. Les règles pourraient être fixées par les investisseurs et les salariés de la zone conjointement avec les représentants de l'État.
- **Continuer à améliorer le capital humain.** Selon la théorie de la croissance endogène, il existe un lien étroit entre l'investissement en capital humain et la croissance (Romer, 1990). Le capital humain comprend l'éducation, la santé, la formation et les autres investissements qui améliorent la productivité de la main-d'œuvre ; peu d'économistes contesteraient que les investissements dans la santé ainsi que dans l'acquisition de connaissances et de qualifications sont aussi importants que les investissements dans les infrastructures physiques. L'amélioration du capital humain attire l'IDE et les sociétés multinationales. Cleeve and others (2015) démontrent l'existence d'un effet positif et significatif robuste du capital humain sur les entrées d'IDE. Récemment, l'IDE s'est concentré davantage sur la production et les services à intensité de qualification relativement élevée et moins sur le secteur primaire et l'industrie manufacturière

basée sur les ressources naturelles (Cleeve and others, 2015).<sup>11</sup> Pour que le Sénégal attire de l'IDE à forte valeur ajoutée et des sociétés multinationales, dans le cadre de sa recherche d'une croissance forte, durable et solidaire, l'amélioration de son capital humain doit aller au-delà des compétences de base nécessaires à l'entrée d'IDE. Dans les premières étapes de leur développement, des pays comme la Malaisie ont pris des mesures en ce sens.

- **Rendre le marché du travail plus efficient.** Outre la productivité et le capital, l'emploi est, sur le plan de l'offre, l'un des facteurs d'une croissance durable.<sup>12</sup> Le bon fonctionnement du marché du travail conditionne la durabilité de la croissance. En effet, son efficience peut favoriser la création d'emplois par une plus grande flexibilité dans la fixation des salaires ainsi que dans la gestion des recrutements et des licenciements, tout en maintenant une protection adéquate des travailleurs. Le Sénégal pourrait bénéficier d'une réforme de son marché du travail dont la relative rigidité a pour conséquence des salaires élevés. Une politique prudente en matière d'emploi et de salaires publics pourrait réduire le déséquilibre entre les qualifications offertes et demandées, ce qui augmenterait la croissance potentielle. Dans un premier temps, il serait bon d'actualiser la législation du travail ainsi que les règles d'enregistrement des contrats et de gestion des différends, conformément à l'évaluation faite en 1998 du code du travail qui mettait l'accent sur les changements nécessaires pour que le Sénégal atteigne le statut de pays émergent.
- **Adopter une grande réforme agraire.** Une étude de la réforme agraire en Inde a montré qu'elle avait une incidence positive et significative sur la progression du revenu et l'accumulation de capital humain et physique (Deininger and others, 2007). Au Sénégal, elle est indispensable pour améliorer la productivité et attirer l'investissement privé. L'adoption d'une grande réforme agraire, inspirée des meilleures pratiques mais adaptée aux réalités du pays, afin d'établir des droits de propriété, conditionne le développement du secteur agricole ; elle pourrait aussi stimuler le crédit aux PME et l'investissement privé dans l'intérêt d'une croissance forte et durable.
- **Finaliser l'application des réformes dans le secteur du tourisme,** notamment : (i) en diversifiant l'offre de services par le développement et l'exploitation du potentiel en ce domaine, (ii) en élevant la qualité des services et de la main-d'œuvre, (iii) en renforçant la promotion commerciale du Sénégal en tant que destination touristique majeure, (iv) en développant le micro-tourisme et (v) en améliorant la connectivité avec les marchés cibles.

---

<sup>11</sup> Asiedu (2006) montre que les pays bien dotés en ressources naturelles ou qui ont des marchés importants attirent davantage d'IDE. Toutefois, selon la même étude, **une population active éduquée**, de bonnes infrastructures, la stabilité macroéconomique, l'ouverture à l'IDE, un système juridique efficace, la stabilité politique et une corruption restreinte favorisent aussi l'IDE.

<sup>12</sup> Barro (1997) ainsi que Barro et Sala-i-Martin (2004) font un examen exhaustif des études économiques sur cette question.

- **Augmenter la compétitivité externe pour stimuler les exportations en améliorant la performance logistique et en renforçant les infrastructures.**<sup>13</sup>

**20. Les actions mentionnées ci-dessus, à condition qu'elles s'appuient sur des stratégies cohérentes et une programmation à long terme, pourraient concourir à l'établissement d'institutions solides.** Il faudra pour cela des structures administratives transparentes et responsables, dont l'existence dépendra de l'engagement des autorités à atteindre les objectifs du PSE.

---

<sup>13</sup> Pour plus de précisions, on se rapportera à la note sur les questions générales intitulée « Diversification et compétitivité des exportations au Sénégal ».

## Bibliographie

- Asiedu, Elizabeth. 2006. Foreign Direct Investment in Africa: The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability, *The World Economy*, Banque mondiale (2016), Rapport sur la facilité de faire des affaires. 29/1: 63-77
- Barro R. (1997), *Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study* (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Barro, R., and X. Sala-i-Martin (2004), *Economic Growth* (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Berendsen, Bernard, Ton Dietz, Henk Schulte Nordholt, and Roel van der Veen. 2013. *Asian Tigers, African Lions: Comparing the Development Performance of Southeast Asia and Africa*. Boston: Leiden.
- Bettin, Giulia, Andrea F. Presbitero, and Nikola L. Spatafora. 2015. Remittances and Vulnerability in Developing Countries, *Revue économique de la Banque mondiale*, pp 1-29
- Cleeve, Emmanuel A., Yaw Debrah, and Zelealem Yiheyis. 2015. Human Capital and FDI Inflow: An Assessment of the African Case, *World Development*, 74: 1-14.
- Deininger, Klaus, Songqing Jin, and Hari K. Nagarajan. 2007. Land Reforms, Poverty Reduction, and Economic Growth: Evidence from India, *Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale*, No. 4448
- Eichengreen, Barry, Donghyun Park, and Kwanho Shin. 2011. When Fast Economies Slow Down: International Evidence and Implications for China, *NBER Working Paper 6210* (Cambridge, Mass.,: National Bureau of Economic Research.)
- Giuliano, Paolo and Marta Ruiz-Arranz. 2009. Remittances, Financial Development, and Growth, *Journal of Economic Development*, 90/1: 144-152
- Commission on Growth and Development (2008), *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*.

## DIVERSIFICATION ET COMPETITIVITE DES EXPORTATIONS AU SENEGAL

*Cette étude porte sur la diversification des exportations, l'élévation de leur qualité et leur compétitivité au Sénégal ; elle compare ses performances à celles de pays en croissance rapide de la région et d'autres pays ayant un revenu par habitant similaire (ou un peu supérieur), mais une structure d'exportations plus diversifiée (par exemple la Tanzanie, la Côte d'Ivoire et le Vietnam). Elle montre que le Sénégal est une économie relativement diversifiée, tant sur le plan des produits exportés (articles manufacturés et services) que des partenaires commerciaux — même si une part significative des exportations se concentre dans la région — mais où la qualité pourrait progresser, en particulier dans l'agriculture. En outre, une grande part de cette apparente diversification pourrait être liée à l'approvisionnement de marchés captifs de la région, en particulier le Mali, et donc surestimer le niveau véritable de la compétitivité. Des mesures destinées à renforcer le contexte des activités d'entreprise — notamment en matière d'administration fiscale, d'approvisionnement en électricité et de logistique — seraient susceptibles d'améliorer la compétitivité externe et les performances à l'exportation.*

### A. Introduction : diversification des exportations et croissance dans les pays en développement

**1. La diversification et la transformation structurelle sont déterminantes pour les performances macroéconomiques des pays en développement.** La diversification des exportations accélère la croissance tout en s'accompagnant d'une moindre volatilité de la production et d'une plus grande stabilité macroéconomique (Johnson et al. 2010 ; FMI 2014). Les retombées sur la croissance et la stabilité justifient donc l'adoption de politiques visant à promouvoir la diversification et la transformation structurelle. C'est particulièrement vrai dans le contexte mondial actuel, à la fois difficile et incertain, qui se caractérise par la faiblesse des prix des produits de base, la future normalisation de la politique monétaire aux États-Unis et le rééquilibrage de la croissance chinoise. En outre, il s'agit du point principal de la stratégie du Plan Sénégal émergent (PSE) pour faire du Sénégal une économie de marché émergente et une plaque tournante de la région pour exporter sur les marchés internationaux.

**2. En général, la hausse du revenu par habitant au début du processus de développement va de pair avec une transformation des structures de production et d'exportation d'un pays.** Le **transfert** de main-d'œuvre des secteurs peu productifs vers les secteurs à productivité élevée est un facteur essentiel du développement économique et, depuis 2000, les changements structurels contribuent positivement à la progression générale de la productivité en Afrique (McMillan et al. 2014).<sup>1</sup> Parmi ces changements figurent souvent la diversification vers de nouveaux produits et partenaires commerciaux ainsi que l'élévation de la qualité des produits existants. Cette diversification permet aussi de faire passer la main-d'œuvre du secteur informel à productivité médiocre vers des activités plus productives qui sont compétitives sur le plan international. Dans le passé, le cheminement d'un pays à faible revenu (PFR) vers le niveau de revenu moyen, puis élevé, s'est accompagné d'une diversification et d'un processus d'expansion mettant fin à la dépendance à l'égard

<sup>1</sup> Voir McMillan et Headey (2014) ainsi que les études qu'ils citent pour un aperçu général des transformations structurelles mettant l'accent sur l'Afrique.

d'une gamme étroite de produits primaires traditionnels et d'un petit nombre de marchés d'exportation. Il est encourageant pour le développement mondial que, depuis une vingtaine d'années, un nombre croissant de PFR ait commencé à diversifier leurs exportations, bien que le degré de cette diversification varie sensiblement entre eux et au sein des différentes régions (FMI, 2014, 2015b). La région UEMOA, en particulier, a connu une évolution structurelle limitée, la composition de la production n'ayant pratiquement pas changé depuis les années 1990, tandis que la diversification des exportations a été faible (Hooley et Neviak, 2016). Il reste une grande marge d'amélioration de la qualité du panier existant d'exportations des PFR et/ou pour lancer de nouveaux produits à valeur ajoutée supérieure, non seulement dans l'industrie manufacturière mais aussi dans l'agriculture, souvent le secteur le moins productif dans ces pays (Henn et autres 2013), ce qui est le cas au Sénégal.

**3. Dans ces conditions et sachant que le PSE a fixé des objectifs ambitieux de croissance et de développement économiques donnant la priorité à la diversification de la production et des exportations, il convient d'examiner les progrès accomplis et les défis qui subsistent en ce qui concerne la diversification de la base d'exportations.** En outre, la réalisation des objectifs du PSE permettrait d'atténuer la vulnérabilité aux chocs internes et externes. Pour y parvenir, le gouvernement devra mettre en œuvre un certain nombre de politiques et de changements institutionnels de nature à stimuler la productivité des secteurs public et privé et à libérer le potentiel de croissance des entreprises privées.<sup>2</sup> Des programmes ambitieux d'amélioration de la productivité agricole ainsi que des réformes destinées à favoriser une croissance tirée par le secteur privé et à encourager les PME et l'IDE conditionnent la diversification des exportations et les progrès qualitatifs. De manière plus générale, des mesures visant à favoriser les exportations en aidant les entreprises nationales à surmonter les obstacles à l'entrée sur les marchés étrangers (investir dans l'éducation et la formation, promouvoir l'accès aux brevets, investir dans les infrastructures commerciales et offrir un accès peu onéreux à des renseignements sur les marchés) pourraient améliorer la productivité des entreprises grâce à un mécanisme d'apprentissage par l'exportation (Fatou et Choi 2015).

## B. Structure des exportations du Sénégal

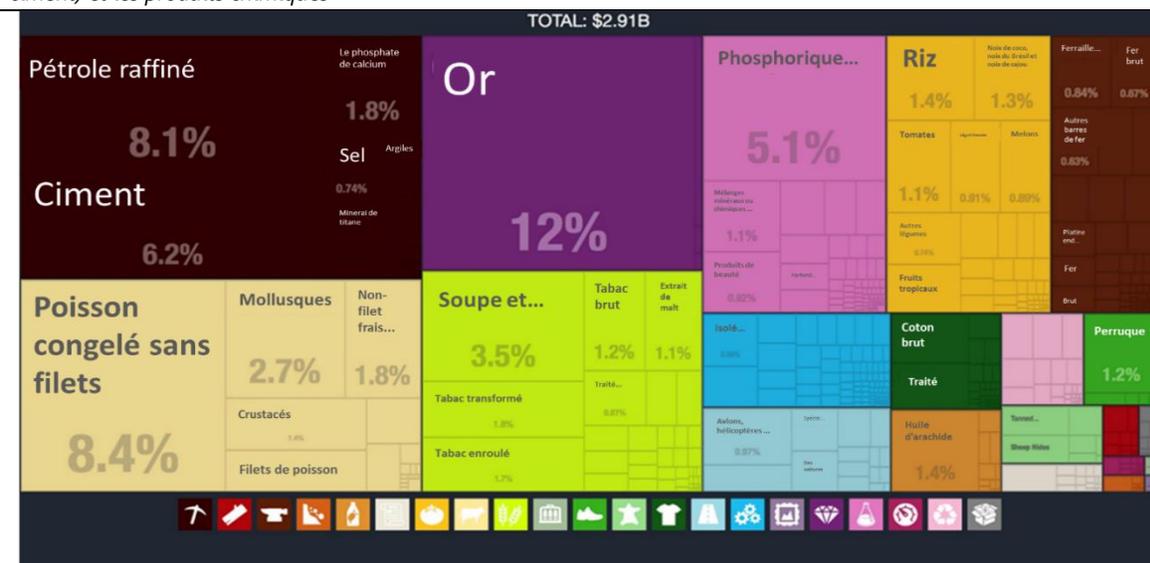
**4. Au Sénégal, les exportations de biens et de services représentent plus de 26 % du PIB et ont connu récemment une forte progression.** On prévoit que le déficit de la balance courante s'établisse à 6,5 % du PIB en 2016 au lieu de 7,6 % en 2015. La tendance à la baisse amorcée en 2013 se poursuit. Les exportations en volume ont augmenté de 10 % en moyenne de 2011 à 2015, ce qui représente un progrès significatif par rapport à la décennie 2000-2010 pendant laquelle les exportations avaient été stables en termes réels, la totalité de leur hausse en valeur étant due aux prix; c'est aussi un bon résultat comparativement à la région, dans laquelle les performances sur ce plan ont été concentrées dans les pays exportateurs de produits de base autres que le pétrole et ont résulté d'une demande externe solide et de prix élevés (FMI, 2015b).

<sup>2</sup> Certains de ces aspects ont déjà été évoqués dans le *Rapport national sur la compétitivité du Sénégal* (Ministère de l'économie et des finances du Sénégal 2011).

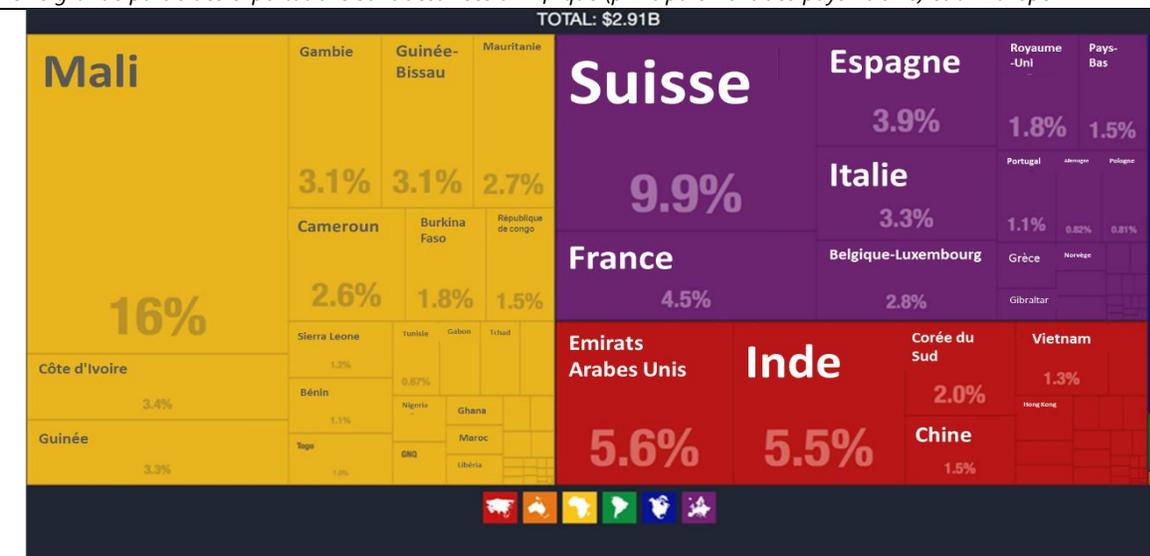
5. En 2014, les exportations du Sénégal ont progressé de 2,8 milliards de dollars EU sous l'impulsion des produits alimentaires, de certains biens manufacturés (surtout le ciment), des produits chimiques et de l'or (graphique, cadran du haut). Selon les données WITS de la Banque mondiale, les cinq principaux produits d'exportation ont été les produits pétroliers (446 millions de dollars EU, à l'exception du pétrole brut,), l'or (345 millions de dollars EU), le poisson congelé (185 millions de dollars EU), le ciment (167 millions de dollars EU) ainsi que les préparations de soupes et bouillons (118 millions de dollars EU). Le Sénégal exporte 1 727 produits (sur quelque 5 300 figurant dans le Système harmonisé – SH) ; cela représente une hausse sensible par rapport aux 1 284 produits exportés en 2000. Il s'agit d'un chiffre supérieur à certains pays à croissance rapide, comme le Mali

**Graphique 1. Exportations du Sénégal en 2014**

Les exportations sont dominées par les produits alimentaires, l'or et certains produits manufacturés (principalement le ciment) et les produits chimiques



Une grande partie des exportations sont destinées à l'Afrique (principalement des pays voisins) et à l'Europe



(902 produits exportés en 2012) et l'Éthiopie (1 654 produits), mais encore inférieur à la Côte d'Ivoire (2 079 produits) et à quatre pays plus diversifiés : la Tanzanie (2 362 produits), Maurice (2 478 produits), le Vietnam (3 501 produits) et la Malaisie (4 119 produits). S'agissant des pays destinataires, 47 % des exportations de 2014 étaient dirigées vers les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) (le Mali, principal partenaire commercial, en absorbe 16 %), 27 % vers l'Europe et l'Asie centrale (la Suisse représente 10 % des exportations totales) et 7,4 % vers le Moyen-Orient et l'Afrique du nord. L'Amérique du nord et l'Amérique latine absorbent à elles deux moins de 2 % des exportations totales du Sénégal (graphique 1, cadran du bas).

**6. Au Sénégal, moins de 15 % des entreprises exportent et elles sont surtout de grande dimension et sous contrôle étranger.** Selon les données recueillies lors de l'Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale, 14,8 % des entreprises sénégalaises exportent directement ou indirectement une partie de leur production; cette proportion dépasse de cinq points l'échantillon des économies de l'AfSS en croissance rapide<sup>3</sup>, mais est inférieure à certains pays de référence comme la Tanzanie (14,3 %) le Vietnam (17,3 %) et la Malaisie (18,5 %) ainsi qu'à la moyenne mondiale (19 %). En outre, pour que le Sénégal devienne une plaque tournante des échanges, comme l'envisage le PSE, le pourcentage d'entreprises exportatrices devra être sensiblement supérieur à la moyenne mondiale. En ce qui concerne la perception des obstacles à l'exportation, les entreprises sénégalaises semblent mieux placées que leurs homologues de l'ASS : 13 % d'entre elles considèrent la réglementation douanière et celle des échanges comme une contrainte majeure, alors que le pourcentage moyen s'élève à 23 % dans l'ASS; le passage en douane de produits exportés dure en moyenne sept jours au Sénégal et dix dans l'ASS.

**7. Ces dernières années, la composition des exportations du Sénégal s'est modifiée en faveur des produits alimentaires et du ciment, avec une moindre concentration sur les produits d'origine animale.** En 2014, les biens de consommation et les biens intermédiaires représentaient à eux deux près des trois quarts des exportations totales, les matières premières 21 % et les biens de capital 5 % seulement. Cette structure n'est pas très différente de celle des années antérieures, à l'exception d'une nette diminution de la part des matières premières depuis 2000. Il s'agit d'un léger retournement de tendance depuis 2010, peut-être dû à l'augmentation des prix des produits de base pendant cette période. La part des biens de capital s'est un peu élevée tout au long de la période, mais reste faible (graphique 2). À un niveau plus fin, la composition des exportations a changé récemment avec une hausse du ciment, des minerais (la production de zircon a débuté en 2014) et des produits alimentaires, mais une baisse des produits d'origine animale. De plus, il y a une petite progression de la part dans les exportations des produits textiles, de l'habillement, du matériel de transport, des chaussures, des machines et de l'électricité, ce qui est le signe d'une diversification allant de l'agriculture vers le secteur manufacturier. En termes relatifs, la proportion des exportations de produits manufacturés correspond à la moyenne mondiale et dépasse celle de l'AfSS (seul Maurice fait mieux que le Sénégal) et de certains autres pays comparateurs (le Vietnam), malgré un recul

<sup>3</sup> La liste des pays de l'AfSS en croissance rapide, établie sur la base de la progression du PIB réel par habitant de 1990 à 2015, exclut les pays bien dotés en ressources naturelles. Elle comprend le Cap-Vert, l'Éthiopie, le Lesotho, Maurice, le Mali, le Mozambique, le Rwanda, le Swaziland, les Seychelles et l'Ouganda.

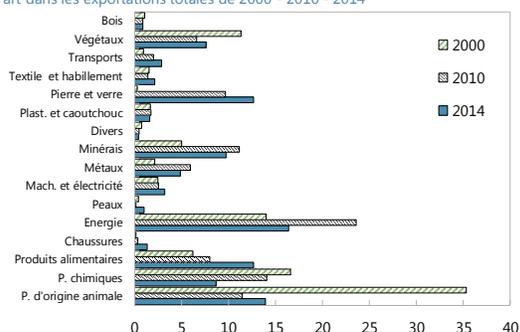
modéré au fil du temps, analogue à celui observé dans l'ensemble de la région (graphique 3 et FMI 2015b pour des commentaires à caractère général sur les exportations de produits manufacturés).

**8. La performance du Sénégal en matière d'exportation se distingue de l'évolution mondiale et de celle de l'ASS ; depuis 2014, la hausse des exportations est supérieure aux moyennes observées dans le monde et dans l'ASS.** Une comparaison entre les résultats du Sénégal et la moyenne à l'échelle mondiale montre une importante divergence: les exportations n'ont pas reculé autant qu'ailleurs lors de la chute des échanges internationaux; elles ont connu un vif essor en 2011, suivi d'un relatif ralentissement en 2012-2013, et leur taux de croissance est depuis peu supérieur à la moyenne mondiale beaucoup plus similaire à la moyenne mondiale, la progression de ses exportations étant depuis 2012 inférieure à cette dernière, ce qui souligne la qualité de la performance récente du Sénégal relativement à la région (graphique 4). Elle pourrait résulter, entre autres facteurs, de l'incidence positive de la demande provenant de marchés relativement sûrs de la région qui ont bénéficié de la chute des prix du pétrole.

**Graphique 2 : Composition des exportations du Sénégal**

*Elle s'est modifiée ces dernières années en donnant une plus grande place aux produits alimentaires et au ciment.*

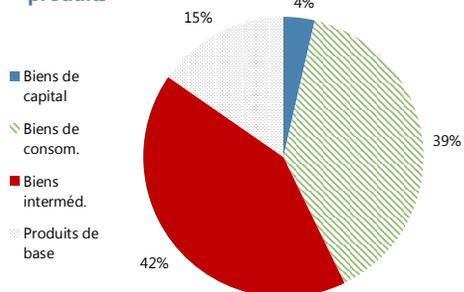
**Exportations du Sénégal par produit**  
Part dans les exportations totales de 2000 - 2010 - 2014



Source: WITS

*...de même qu'en 2010...*

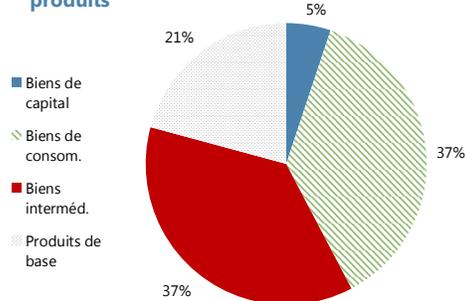
**Exportations du Sénégal par catégorie de produits**



Source: WITS

*Les biens intermédiaires et les matières premières représentaient la plus grande part des exportations du Sénégal en 2014...*

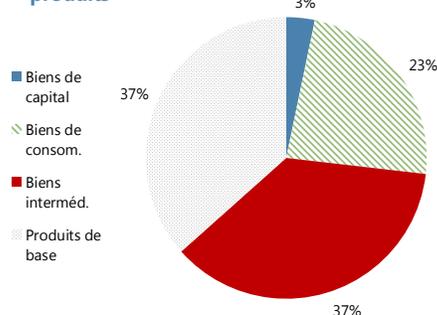
**Exportations du Sénégal par catégorie de produits**



Source: WITS

*...et en 2000, même si depuis cette date, la part des biens de consommation a diminué, tandis que les exportations de biens de capital ont lentement progressé.*

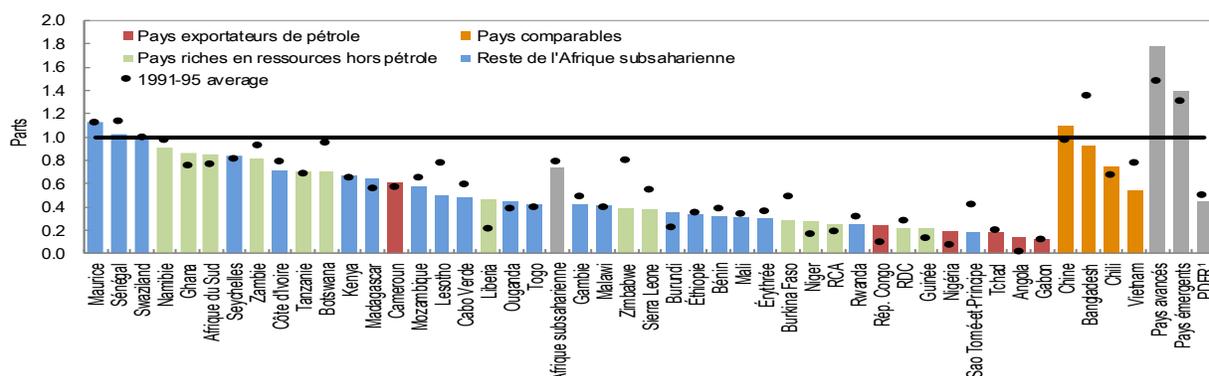
**Exportations du Sénégal par catégorie de produits**



Source: WITS

**9. La décomposition de la performance à l'exportation indique qu'au cours de la dernière décennie, elle a surtout été déterminée par la compétitivité.** Ainsi, les plus fortes variations de la part des marchés d'exportation — qui a augmenté surtout en 2009 et 2011, mais ensuite diminué quelque peu en 2013 — ne sont pas dues à la composition de la production du Sénégal ou de ses partenaires commerciaux, mais à sa performance mesurée comme ce qui reste après avoir contrôlé pour les changements liés à la nature des produits exportés, à la spécialisation sectorielle et à la répartition des partenaires commerciaux.<sup>4</sup> En outre, la plupart des modifications des facteurs d'incitation sont en volume plutôt qu'en prix. Dans les pays de l'ASS, en revanche, les effets de composition (notamment celle de la production et la spécialisation sectorielle) apparaissent comme les facteurs essentiels expliquant la performance à l'exportation et les résultats les plus récents montrent un vif recul de la performance à l'exportation que l'on n'observe pas au Sénégal. Globalement, ces chiffres confirment que le Sénégal — qui n'est pas un exportateur de produits de base — dépend moins que la région de la demande des partenaires commerciaux. Toutefois, la comparaison avec des pays axés sur l'exportation, comme le Vietnam, révèle des lacunes : la progression des exportations du Vietnam, favorisée par une solide compétitivité plutôt que par une composition favorable de la production et des partenaires commerciaux, a été presque constamment supérieure à la moyenne mondiale. Ces constatations pourraient aussi indiquer une dépendance du Sénégal à l'égard de marchés régionaux captifs alors que le Vietnam est compétitif au niveau mondial.

**Graphique 3. Afrique subsaharienne et pays comparables : part de l'industrie manufacturière dans les exportations brutes par pays par rapport au monde, moyenne 2008-12**



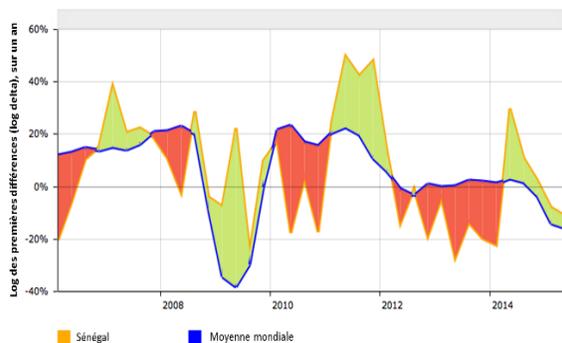
Source : calculs des services du FMI sur la base des données de la base de données Eora, FMI. Note : Une valeur de 0,5 indique que, pour le pays en question, la part de l'industrie manufacturière dans les exportations brutes n'est que de 50 % de cette part au niveau mondial.

<sup>1</sup> Hors pays d'Afrique subsaharienne. PDFR = Pays en développement à faible revenu.

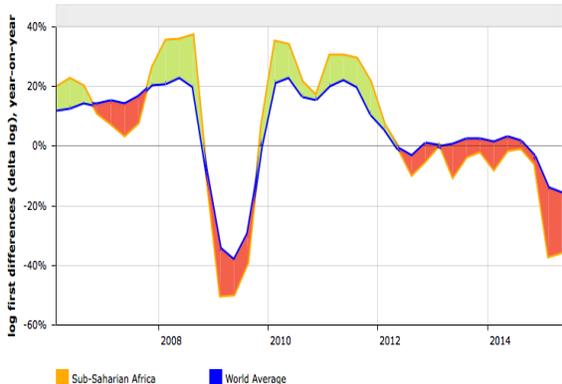
<sup>4</sup> La base de données sur la compétitivité des exportations (« Export Competitiveness Database ») contient des informations trimestrielles sur la progression annuelle des exportations de 228 pays du premier trimestre 2006 au premier trimestre 2013. Elle utilise des statistiques mensuelles et trimestrielles sur les échanges bilatéraux des 5 300 produits figurant dans le Système harmonisé (SH à six chiffres). On trouve dans cette base cinq indicateurs de la performance à l'exportation mesurée par le changement relatif entre la période  $t-1$  et la période  $t$ . Il s'agit notamment d'indices de la hausse des exportations, des variations de la part des marchés d'exportation, de l'évolution de la spécialisation géographique et sectorielle (effets de composition) ainsi que de celle de la performance à l'exportation, c'est-à-dire des variations de la croissance de la part des marchés d'exportation après élimination des effets de composition sectorielle et géographique. On trouve dans Gaulier et al. (2013) une présentation plus générale de la décomposition des performances à l'exportation entre les régions.

### Graphique 4 : Progression des exportations du Sénégal comparativement au monde, à l'AfSS et au Vietnam-

Au Sénégal, la hausse des exportations diffère de la moyenne mondiale et s'accélère depuis 2014....



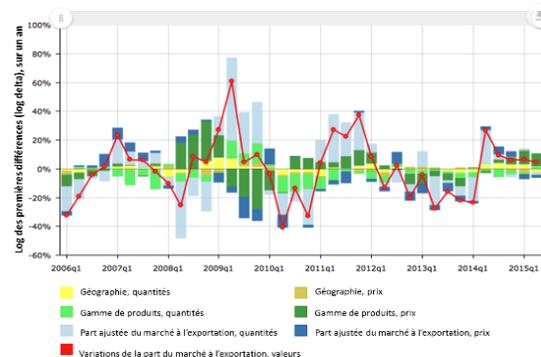
Alors que les exportations de l'Afrique subsaharienne sont beaucoup plus proches de la moyenne mondiale et ont été plus lentes depuis 2014 ...



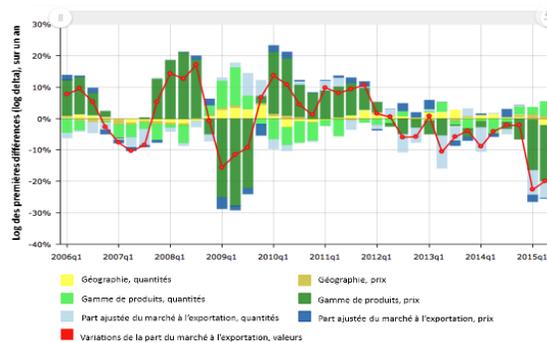
En revanche, les exportations du Vietnam ont fait constamment mieux que la moyenne mondiale ...



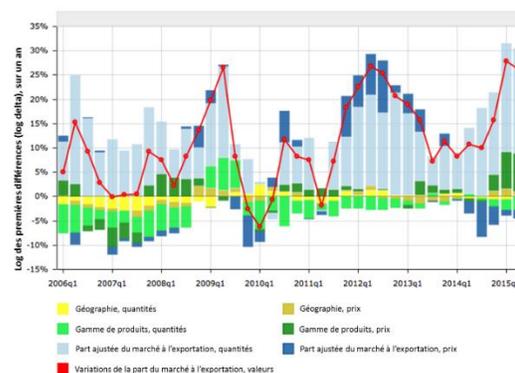
Les résultats relatifs du Sénégal s'expliquent davantage par sa performance que par des effets de composition



... avec le mix produit un facteur clé



... du fait de la bonne performance des facteurs d'incitation (« push factors »), notamment en volume.



Source: Banque mondiale ([Measuring Export Competitiveness](#))

## C. Diversification et complexité des exportations

**10. La diversification des exportations s'est accentuée : le Sénégal fait mieux que les pairs régionaux et aussi bien que le Vietnam.** Conformément aux commentaires préliminaires sur la composition des exportations (voir graphique 2), on assiste depuis 1970 à une diversification régulière de sorte que l'écart entre le Sénégal, d'une part, et l'UEMOA et l'ASS, d'autre part — y compris avec le groupe de pays en croissance rapide — s'est creusé progressivement (graphique 5, voir à l'encadré 1 la définition des mesures de diversification des exportations). La diversification croissante des produits résulte davantage de changements à la marge intensive (hausse des volumes) qu'à la marge extensive (nombre de produits). Selon une analyse récente, le Sénégal pourrait davantage diversifier ses exportations de produits alimentaires frais et transformés ainsi que de produits agricoles bruts et transformés (Centre du commerce international, 2016b).

**11. Le Sénégal est aussi parvenu à diversifier ses partenaires commerciaux, tendance également observée dans l'ensemble de l'AfSS et de l'UEMOA ; mais alors qu'elle s'est interrompue ou inversée ces dernières années dans la région, elle s'est poursuivie au Sénégal.** Dans ce pays, toutefois, les progrès de la diversification s'expliquent plus par le nombre croissant de partenaires commerciaux que par des changements à la marge intensive. Enfin, compte tenu du développement des échanges de services, il est intéressant de noter que, sur ce plan aussi, le Sénégal est plus diversifié que d'autres pays représentatifs de l'AfSS — dont certains à croissance rapide comme l'Éthiopie — et que le Vietnam.

**12. L'observation de l'indice de complexité économique (ICE) aboutit à une conclusion similaire, le Sénégal ayant un espace de production relativement complexe qui peut être le signe de possibilités de croissance future.** Pour évaluer la diversification et le niveau de développement de la structure d'exportation d'un pays, on peut aussi utiliser l'ICE qui mesure le degré de diversification et de complexité de son panier d'exportations (Hausmann et autres, 2014). La complexité dépend de la « quantité » de compétences ou de savoir-faire nécessaires à la production.<sup>5</sup> On considère un pays comme *complexe* s'il exporte non seulement des produits très complexes, mais aussi un grand nombre de produits différents. Il y a une forte corrélation entre la complexité économique, les différences de revenu par habitant entre pays et la probabilité qu'un pays connaisse une croissance économique rapide dans un avenir proche, sachant que dans le passé les progrès de la complexité économique ont entraîné une augmentation des revenus (Hausmann et autres, 2014). En 2014, le Sénégal se situait au 76ème rang (sur 124 pays) du classement de la complexité économique, ce qui était nettement mieux qu'en 2013 (+11 places) et le mettait en tête des pays de l'AfSS (la Côte d'Ivoire, seul autre membre de l'UEMOA couvert par l'Atlas de la complexité économique, est 98ème). Le Sénégal exporte 162 produits ayant un avantage comparatif révélé ; cela signifie que sa part dans les exportations mondiales est supérieure à ce que suggéreraient l'importance de ses activités d'exportation et la dimension du marché mondial de ses produits.

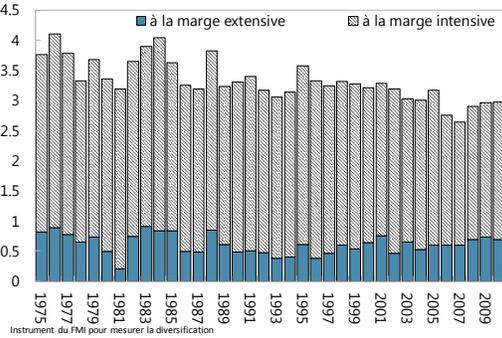
<sup>5</sup>Les produits chimiques et les machines, par exemple, sont considérés comme très complexes, parce que leur production exige un savoir-faire sophistiqué et parce qu'ils sont fabriqués habituellement par de grandes entités dans lesquelles de nombreuses personnes très qualifiées interagissent. En revanche, les matières premières ou les produits agricoles simples, entre autres, nécessitent seulement un savoir-faire de base et peuvent être produits par une seule personne ou une entreprise familiale.

### Graphique 5 : Diversification des exportations

La diversification des produits exportés a augmenté progressivement, surtout à la marge intensive....

#### Sénégal: diversification des produits exportés

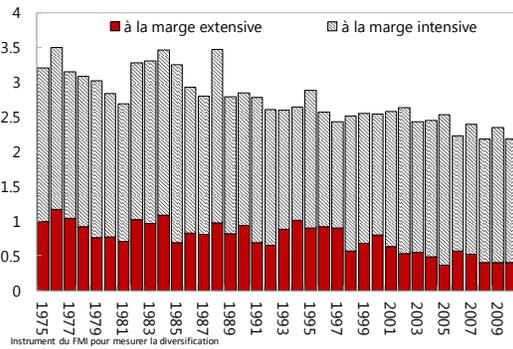
(Décomposition de l'indice de Theil; valeurs plus basses = plus de diversification)



La diversification des partenaires à l'exportation a également progressé, surtout à la marge extensive...

#### Sénégal: Diversification des partenaires à l'exportation

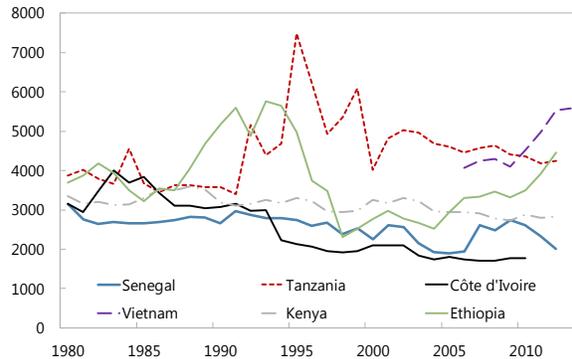
(La décomposition de l'indice de Theil; valeurs plus basses = plus de diversifications)



Les exportations de services sont plus diversifiées au Sénégal que dans les autres pays de l'AfSS et qu'au Vietnam.

#### Diversification des exportations de services

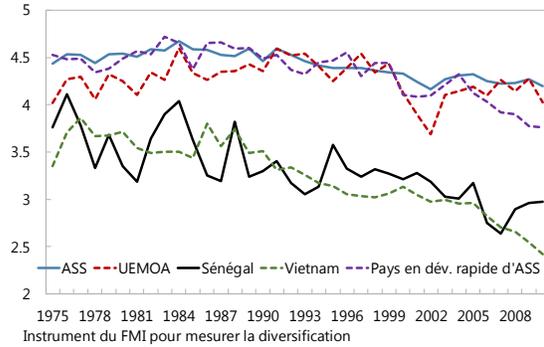
(Indice d'Herfindhal; valeurs plus élevées = plus de diversification)



...et la diversification du Sénégal dépasse de plus en plus celle des pays de l'AfSS en croissance rapide ; elle est comparable à celle du Vietnam.

#### Diversification des produits exportés

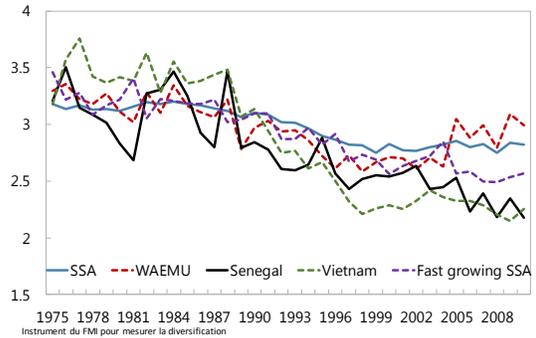
(Indice de Theil; valeurs plus basses = plus de diversification)



...et sur ce plan aussi le Sénégal est devenu récemment plus diversifié que la région ; il se compare au Vietnam.

#### Diversification des partenaires à l'exportation

(Indice de Theil; valeurs plus basses = plus de diversification)



### Encadré 1 : Diversification et qualité des exportations

**La diversification des exportations** est mesurée par l'indice de Theil, comme dans Cadot et al. (2011) ; elle est inversement proportionnelle à la valeur de cet indice. L'indice de diversification, qui s'applique aux produits et aux partenaires commerciaux, peut être divisé en deux composantes. La composante « entre » rend compte de la marge extensive de diversification (c'est-à-dire du nombre de produits et de partenaires), tandis que la composante « au sein de » mesure la marge intensive (c'est-à-dire les parts des produits).

L'indice de Theil de la diversification des exportations mesure le degré de diversification des différentes catégories de produits. Il ne porte donc pas sur l'**amélioration qualitative**, qui décrit la qualité moyenne au sein de chaque catégorie de produits. Plus précisément, la **qualité des exportations** est mesurée par leur valeur unitaire ajustée des différences de coûts de production, de la distance relative par rapport au partenaire commercial et du développement d'un pays. **Les échelles de qualité** rendent compte du degré d'hétérogénéité qualitative des différentes variétés d'un produit donné. La longueur d'une échelle de qualité indique le potentiel d'amélioration qualitative de chaque produit.

On trouvera dans FMI (2014) ainsi que dans Henn et autres (2013) plus de précisions sur la méthodologie.

Source : FMI 2014 ainsi que Henn et autres (2013).

## D. Qualité des exportations

**13. Au Sénégal, la qualité des exportations a stagné (ou baissé) pendant la majeure partie des décennies 1980 et 1990 et n'a commencé à augmenter lentement qu'en 2000.** Outre la diversification des exportations parmi les produits et les partenaires, leur qualité est un facteur essentiel de l'analyse de la compétitivité externe d'un pays. La transformation structurelle peut résulter d'une diversification dans de nouveaux secteurs et du redéploiement de ressources vers des entreprises très productives, mais aussi de l'amélioration de la qualité des biens produits. L'évolution de l'indice de qualité des exportations de tous les produits (Encadré 1 pour la définition de la qualité des exportations et des échelles de qualité) montre que le Sénégal reste en retard par rapport au pays moyen de l'UEMOA et de l'ASS, et plus encore par rapport au groupe des économies à croissance rapide. En outre, l'amélioration récente amorcée en 2000 n'a qu'en partie comblé l'écart avec les pays de l'AfSS en croissance rapide et est plus lente qu'au Vietnam, qui a convergé relativement vite sur la frontière asiatique et dont la qualité des exportations ne cesse d'augmenter (graphique 6 ainsi que Henn et autres, 2013).

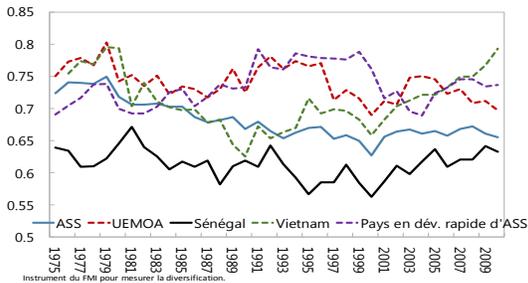
**14. L'intégration limitée à la chaîne logistique mondiale a probablement une incidence défavorable sur les exportations.** Une intégration croissante va de pair avec une hausse des revenus et une croissance plus solidaire. Or, dans l'ASS, elle est relativement faible et n'évolue pas — la valeur ajoutée étrangère ne représentant que 15 % des exportations — et les exportations africaines tendent à entrer très tôt dans la chaîne logistique, car elles sont dominées par les produits de base (Banque africaine de développement, 2014 ; FMI, 2016). Dans ce contexte régional, la performance du Sénégal, malgré quelques progrès ces dernières années, est inférieure à la moyenne (graphique 7) et cela pour deux raisons : d'abord, de nombreux produits sont exportés sans être transformés (par exemple les cacahuètes) ; ensuite, une proportion significative des exportations est destinée à des marchés régionaux captifs et porte sur des produits pour lesquels le Sénégal n'est peut-être pas compétitif au niveau international.

### Graphique 6 : Qualité des exportations et échelles de qualité

La qualité des exportations s'est légèrement élevée, mais reste inférieure à celle des pays concurrents et des pays de l'AfSS en croissance rapide, surtout dans les secteurs assurant une large part des exportations

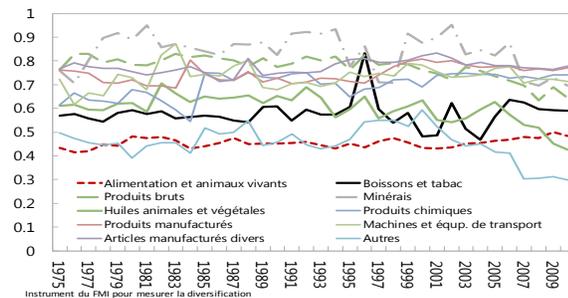
#### Qualité des exportations

(Indice de qualité; 90ème percentile = 1; valeurs plus élevées = plus de qualité)



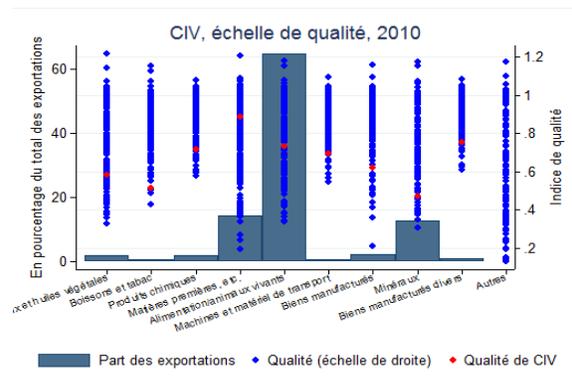
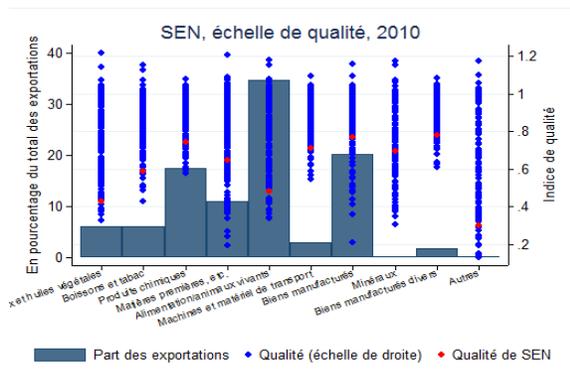
#### Sénégal: Qualité des exportations selon les secteurs

(Indice de qualité; 90ème percentile = 1; valeurs plus élevées = plus de qualité)



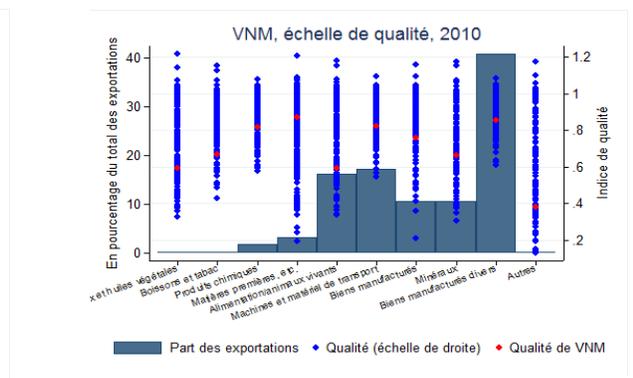
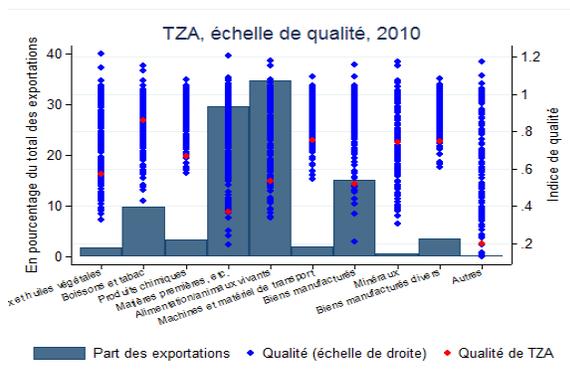
Les exportations du Sénégal sont concentrées dans des produits alimentaires et dans des produits d'origine animale de qualité inférieure, mais la diversification vers des produits chimiques et manufacturiers de qualité supérieure a été bénéfique...

En Côte d'Ivoire, les exportations sont encore plus concentrées mais les produits alimentaires et d'origine animale sont de qualité supérieure...



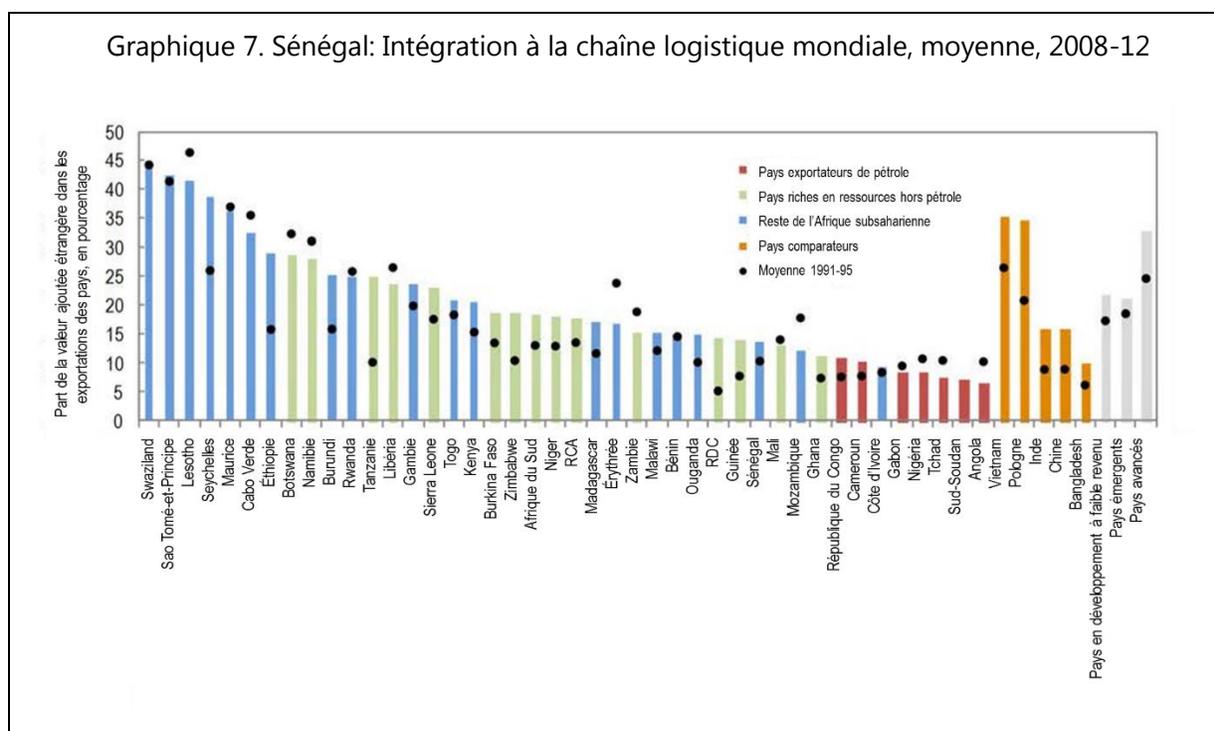
Les exportations de la Tanzanie sont également concentrées dans les secteurs primaire et agricole, avec la possibilité d'améliorer la qualité ...

Au Vietnam, en revanche, les produits les plus exportés sont de qualité relativement supérieure.



**15. Une amélioration qualitative est possible, en particulier dans l'agriculture et les produits alimentaires.** La désagrégation de l'indice de qualité dans l'ensemble des secteurs (à un chiffre) révèle une grande différenciation : la qualité des produits alimentaires et des produits d'origine animale — qui représentent la plus grande partie des exportations du Sénégal — est la plus faible et il n'y a pas eu de progrès significatifs sur ce plan au cours des 30 dernières années. Or, il ressort des échelles de qualité qu'une amélioration sensible est tout à fait faisable, comme l'illustre par exemple la

comparaison avec la Côte d'Ivoire où les exportations sont encore plus concentrées dans l'agriculture, mais avec un indice de qualité supérieur (graphique 6). C'est pourquoi le Sénégal a récemment pris des mesures destinées à favoriser le développement de l'horticulture nationale par la promotion de partenariats public-privé qui devraient renforcer la compétitivité internationale (FAO 2015; English 2016). Sur un plan plus général, des travaux de recherche ont démontré qu'un agrandissement des exploitations agricoles pouvait encourager l'innovation et l'expérimentation, repoussant la frontière technologique dans l'agriculture ; il conviendrait donc que les politiques publiques cessent de privilégier les petits exploitants et se recentrent sur des investissements commerciaux à plus grande échelle dans le secteur agricole (Collier et Dercon 2014). En outre, on a la preuve que des mesures visant à renforcer la qualité institutionnelle et à accumuler du capital humain s'accompagnent d'une augmentation de la qualité des produits (Henn et autres, 2013). Enfin, poursuivre la diversification vers des secteurs où la qualité des exportations est relativement supérieure — mais peut encore beaucoup progresser — pourrait aussi favoriser le développement du Sénégal.



## E. Compétitivité hors prix

**16.** Pour renforcer les activités d'exportation, il faut améliorer la compétitivité structurelle et le contexte des activités d'entreprise ainsi que réduire le coût de la réglementation pour les exportateurs (Johnson et al. 2010). Des progrès dans ces domaines facilitent la production et la productivité des entreprises d'un pays et le rendent plus attractif pour les investisseurs étrangers et plus intégré à la chaîne logistique mondiale. Bien qu'il soit difficile de mesurer la compétitivité structurelle, les indicateurs les plus utilisés montrent constamment que le Sénégal devrait appliquer de façon crédible un certain nombre de réformes afin de faire progresser le « climat des affaires ». Ainsi, l'Indice mondial

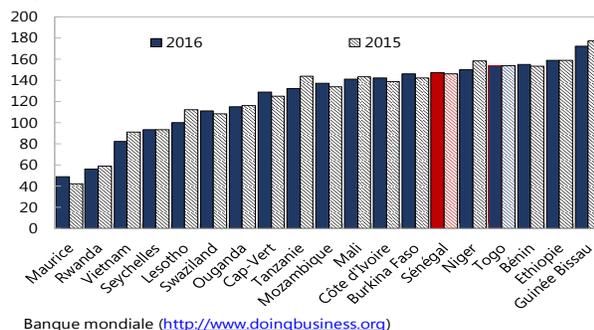
de la compétitivité calculé par le Forum économique mondial le classe 110ème sur 140 économies du fait de lacunes significatives sur le plan des infrastructures, de la dimension des marchés et de l'environnement macroéconomique. En revanche, le Vietnam est 56ème et 4 des 10 pays de l'AfSS à croissance rapide sont classés devant le Sénégal, notamment Maurice, 46ème, et le Rwanda, 58ème. Un rapport récent sur l'attractivité de l'Afrique pour les investissements (Ernst and Young 2016a) classe 20 pays de l'AfSS selon leur résistance aux tensions macroéconomiques et les progrès effectués sur des aspects essentiels du développement à long terme, à savoir la gouvernance, la diversification, les infrastructures, l'aide aux entreprises et le développement humain. Le Sénégal se situe à la 11ème place et n'est pas retenu pour une étude de cas, même dans un rapport de suivi sur la confiance des investisseurs et l'IDE en Afrique (Ernst et Young 2016b) ; On peut ainsi estimer qu'actuellement la plupart des investisseurs internationaux réputés ne pensent même pas au Sénégal. Et cela bien qu'il poursuive une politique commerciale appropriée, notamment sur le plan des tarifs douaniers et des réglementations (Centre international du commerce, 2016b). Il conviendrait de donner un certain degré de priorité à des réformes qui rendraient le pays plus attractif aux yeux des investisseurs internationaux.

**17. En 2016, le Sénégal a réalisé certains progrès au regard des indicateurs de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale (DBI), mais il lui faut encore améliorer radicalement le contexte des activités d'entreprise, en particulier dans les domaines de l'administration fiscale et de l'approvisionnement en électricité.** Il est

147ème (sur 190 économies) au classement 2017 de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires (graphique 8), avec un score proche de la moyenne de l'AfSS, mais inférieur à la plupart des pays de l'UEMOA, à tous les pays de l'AfSS en croissance rapide (Maurice et le Rwanda sont classés respectivement 49ème et 56ème) et à d'autres pays de référence

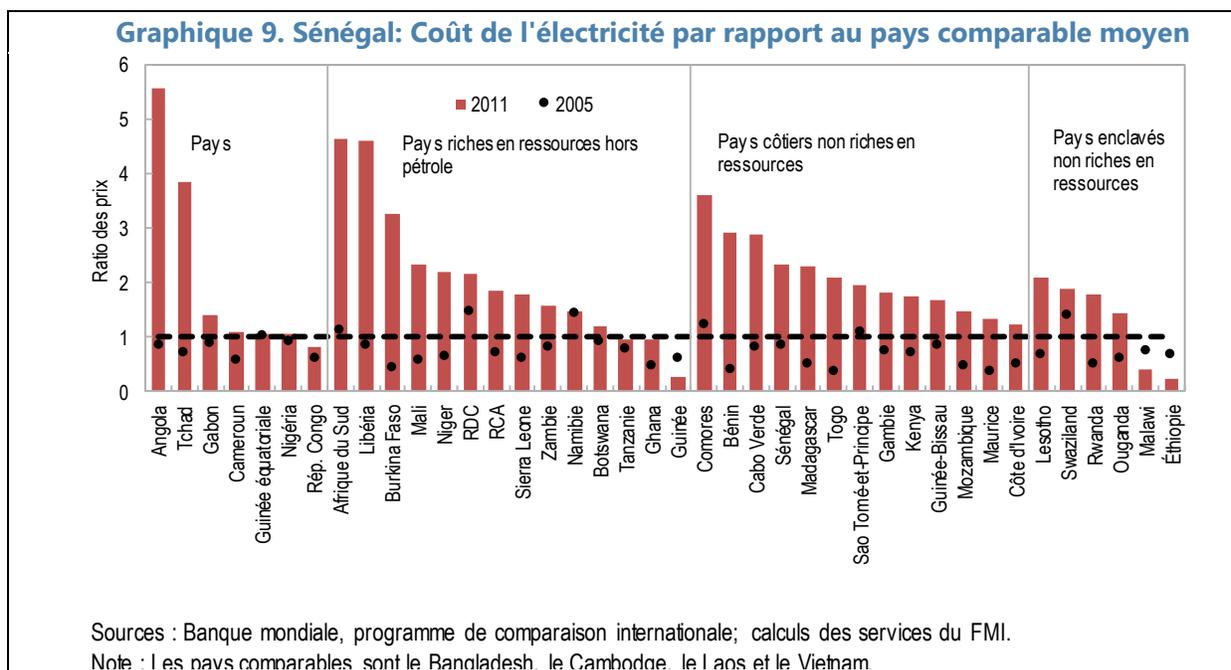
comme la Tanzanie (132ème) et le Vietnam (82ème). Son score est particulièrement médiocre en ce qui concerne la facilité d'acquitter l'impôt — mesure des formalités administratives nécessaires au respect des obligations fiscales au Sénégal et du montant des impôts à la charge des entreprises (il est classé 174ème à ce titre, en raison des 58 paiements à effectuer pendant l'exercice budgétaire et d'un taux de prélèvement total de 47,3 %) — il en va de même pour la facilité d'obtention d'électricité (pour laquelle il est classé 162ème), qui rend compte de toutes les procédures exigées d'une entreprise locale pour obtenir un raccordement permanent au réseau et l'approvisionnement d'un entrepôt standard ainsi que des délais et des coûts nécessaires à cette fin.<sup>6</sup> Comparativement à 2016, le Sénégal perd une place au classement de l'indice global, alors qu'en 2016 des progrès ont été effectués par rapport à 2015, surtout grâce aux réformes qui ont facilité l'enregistrement des biens (baisse de l'impôt sur les cessions de biens), l'obtention d'électricité (SENELEC a simplifié les formalités

**Graphique 8: Facilité de faire des affaires**  
(Comparaison de la facilité de faire des affaires en 2016 et 2015)



<sup>6</sup> L'accès à l'électricité et les difficultés de raccordement sont aussi considérés comme des obstacles importants à l'activité des petites entreprises dans la grille de compétitivité des PME établie par le Centre international du commerce (2016b).

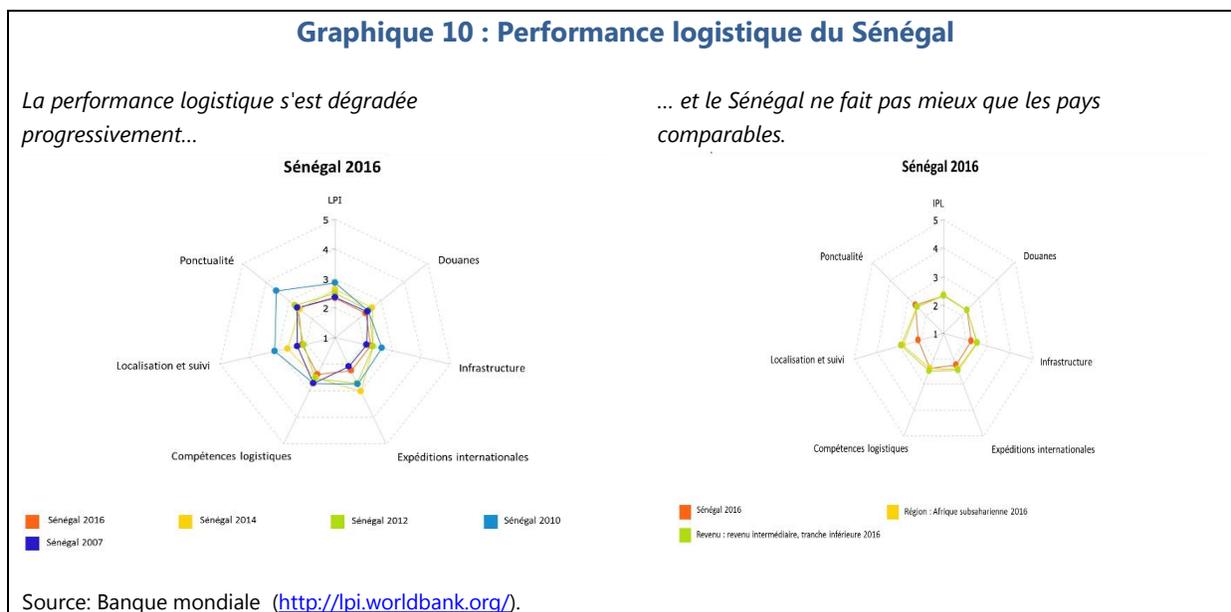
de raccordement et en a allégé le coût) et le lancement d'une entreprise (réduction des obligations de fonds propres). De manière plus générale, même s'il n'est pas possible de faire des comparaisons en longue période du fait des changements de la méthodologie des indicateurs de la facilité de faire des affaires, la performance relative du Sénégal s'est améliorée (en 2014, il occupait la 178ème place sur 185 pays), voir FMI, 2015a). Conformément à ce que fait apparaître l'indice, le coût de l'électricité au Sénégal a augmenté de 2005 à 2011 et était alors l'un des plus élevés de l'ASS, à plus du double de la moyenne du Bangladesh, du Cambodge, de la République démocratique populaire Lao et du Vietnam (voir graphique 9 et FMI 2015b).



**18. Pour améliorer la compétitivité externe et stimuler les exportations, le Sénégal devrait investir dans la logistique et les infrastructures.** L'un des principaux moyens d'évaluer la compétitivité d'un pays sur le plan mondial est d'examiner la logistique de ses échanges. La Banque mondiale calcule un indice de performance logistique (IPL) pour 160 pays afin de mesurer leurs performances dans l'ensemble de la chaîne logistique au regard de six aspects des échanges — dont l'efficacité des douanes, la qualité des infrastructures et le respect des délais de livraison (Banque mondiale, 2016). Le score du Sénégal est relativement médiocre, à la fois par rapport aux autres pays et à sa propre évolution. En 2016, il occupe la 132ème place de l'IPL global, au lieu de la 101ème en 2014 et de la 58ème (sur 155 pays) en 2010. Son score est égal à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, légèrement en deçà de la moyenne de l'AfSS et bien en deçà d'importants pays de référence, comme le Vietnam (64ème) et de pays de l'AfSS à croissance rapide tels que l'Ouganda (58ème), le Rwanda (62ème) et le Mozambique (84ème). Les deux domaines dans lesquels il est le plus en retard sont la capacité à suivre les expéditions ainsi que la qualité des infrastructures commerciales et de transport (Graphique 10).

## F. Recommandations

**19. Bien que la performance à l'exportation du Sénégal ait été relativement positive ces dernières années, élever la qualité peut renforcer la position externe.** Le Sénégal est un exportateur assez diversifié, mais la qualité des produits qu'il vend n'a pas évolué depuis 2000. Il faudrait donner la priorité à des mesures destinées à améliorer la composition de la production : investissement en capital humain et renforcement des institutions, qui sont des facteurs avérés d'avancée qualitative dans tous les pays. La promotion de la zone économique spéciale (ZES), avec l'accent mis sur une bonne gouvernance et sur l'attraction de l'IDE, va dans ce sens et encouragera aussi la diversification économique et l'intégration à la chaîne logistique mondiale. Par ailleurs, il y a



une marge substantielle de progression de la qualité dans le secteur primaire, qui représente une part constante de l'économie et dans lequel l'État a déjà commencé à mettre en œuvre des politiques innovantes pour augmenter la productivité agricole (Hooley et Neviak, 2016). Pour en tirer le maximum d'avantages, il faudra effectuer une réforme agraire (sujet politiquement délicat qui est actuellement débattu au Sénégal) et un regroupement des petits exploitants pour bénéficier d'économies d'échelle en matière de préparation des sols, de récoltes et de travaux postérieurs aux récoltes. Les premières actions lancées en matière de sélection des graines, d'application d'engrais et d'irrigation devront peut-être aussi être renforcées et pérennisées sur le plan économique et financier.

**20. Afin de renforcer la compétitivité et d'attirer des investisseurs, les réformes devraient donner la priorité à l'amélioration du contexte des activités d'entreprise.** Le Sénégal a du retard sur plusieurs pays comparables à croissance rapide au regard de différents indicateurs de ce contexte et présente des lacunes significatives en matière d'infrastructures. Les goulets d'étranglement dans la production d'électricité, la réglementation, les infrastructures logistiques et l'administration fiscale sont les principales contraintes pesant sur l'activité d'exportation, le développement d'un secteur privé solide et l'attractivité du pays à l'égard des investisseurs étrangers. La Banque africaine de développement et la Banque mondiale appuient les efforts de réforme de SENELEC et on pourrait

donner un caractère prioritaire à la facilitation du raccordement et à l'allégement des frais correspondants. S'agissant de la fiscalité, il conviendrait peut-être de réviser le système d'incitation qui récompense actuellement les fonctionnaires recouvrant des pénalités au lieu d'assurer une bonne discipline fiscale initiale. La situation pourrait être sensiblement améliorée par l'interaction en ligne des contribuables et de l'administration fiscale. Les premiers devraient respecter leurs obligations en fonction de règles bien spécifiées ne laissant pas place à la discrétion dans le paiement des impôts. Le rôle de la promotion des exportations est aussi un aspect dont il faut tenir compte, compte tenu de son importance pour la progression des exportations et la croissance (Centre international du commerce, 2016a). La mise en place et le financement d'agences chargées de la promotion des échanges constituent donc un élément essentiel de l'amélioration de la performance à l'exportation.

**21. Pour faire du Sénégal une plateforme régionale de l'investissement, les pouvoirs publics devront remédier aux goulets d'étranglement et appliquer les mesures pertinentes déjà prévues par le PSE : l'accélération des investissements en infrastructures** (par exemple l'achèvement du nouvel aéroport et du système de transport qui y est lié), la création de la zone économique spéciale, les réformes de l'énergie et la simplification de la fiscalité. Ces mesures devront être complétées par des actions permettant d'assurer la viabilité financière de l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles, de clarifier les droits de propriété foncière et d'encourager le regroupement des petits exploitants pour qu'ils bénéficient d'un ensemble de services permettant d'élever la productivité agricole. S'agissant de la réglementation, y compris relative à la discipline fiscale, l'adoption rapide de l'interaction en ligne aurait des avantages à la fois sur le plan de la gouvernance et de la hausse des investissements, non seulement d'entités étrangères, mais aussi de PME sénégalaises. L'extension de l'autodéclaration en ligne serait facilitée par l'usage de la vérification a posteriori basée sur des règles transparentes et clairement établies, avec l'abandon de l'autorisation préalable qui laisse aux autorités un pouvoir discrétionnaire significatif. Ces mesures ne feront pas que contribuer au succès économique du PSE ; elles égaliseront les conditions de concurrence et inciteront les PME ainsi que les étrangers à investir dans les activités compétitives à l'échelle mondiale qu'exige une plateforme régionale.

## Bibliographie

- Banque africaine de développement. 2014. Perspectives économiques en Afrique 2014 – Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation en Afrique, BAD, OCDE et PNUDP.
- Cadot, Olivier, Celine Carrere, and Vanessa Strauss-Kahn. 2011. Export Diversification: What's Behind the Hump?, *Review of Economics and Statistics*, 93: 590-605.
- Centre du commerce international. 2016a. *Investing in Trade Promotion Generates Revenue*, Genève: ITC.
- Centre du commerce international. 2016b. *SME Competitiveness Outlook: Meeting the Standards for Trade*, Genève: ITC.
- Collier, Paul and Stefan Dercon. 2014. African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World?, *World Development*, 63: 92-101.
- English, Philip. 2016. Senegal: A Service Economy in Need of an Export Boost
- Ernst & Young. 2016a. Navigating Africa's Current Uncertainties, *EY's Africa Attractiveness Program 2016*, London.
- Ernst & Young. 2016b. Staying the Course, *EY's Africa Attractiveness Program 2016*, London.
- FMI. 2014. Assurer la croissance à long terme et la stabilité économique dans les pays à faible revenu — rôle de la transformation structurelle et de la diversification, *Document de travail du FMI*, mars, Washington.
- FMI. 2015a. Sénégal – Questions générales, *Rapport du FMI sur les pays*, No. 15/15, Washington.
- FMI. 2015b. *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne – Dealing with the Gathering Clouds*, octobre, Washington.
- FMI. 2016. Intégration commerciale et chaînes de valeur mondiales en Afrique: à la recherche du chaînon manquant, *Document de travail du Département Afrique*, Washington DC.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2015. *Sénégal. Fiche d'information sur les tendances des politiques en matière d'alimentation et d'agriculture*, septembre, Rome.
- Gaulier, Guillaume, Gianluca Santoni, Daria Taglioni and Soledad Zignago. 2013. In the Wake of the Global Crisis. Evidence from a New Quarterly Database on Export Competitiveness, *Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale*, No. 6733, Washington.
- Henn, Christian, Chris Papageorgiou, and Nikola Spatafora. 2013. Qualité des exportations dans les pays en développement, *Document de travail du FMI*, No. 13/108, Washington.
- Hausmann, Ricardo, Cesar A. Hidalgo, Sebastian Bustos, Michele Coscia, Alexander Simoes, and Muhammed A. Yildirim. 2014. *The Atlas of Economic Complexity – Mapping Paths to Prosperity*, Cambridge MA: MIT Press.
- Hooley, John and Monique Neviak. 2016. Transformation structurelle et diversification, dans A. Kireyev (ed.) *Building Integrated Economies in West Africa – Lessons in Managing Growth, Inclusiveness, and Volatility*, Washington: Fonds monétaire international.

- Johnson, Simon, Jonathan Ostry and Arvind Subramanian. 2010. Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints, *Document des services du FMI*, 57(1): 119-171.
- McMillan, Margaret, and Derek Headey. 2014. Introduction - Understanding Structural Transformation in Africa, *World Development*, 63: 1-10.
- McMillan, Margaret, Dani Rodrik, and Inigo Verduzco-Gallo. 2014. Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa, *World Development*, 63: 11-32.
- Ministère de l'économie et des finances du Sénégal. 2011. *Rapport national sur la compétitivité du Sénégal*, avril.

# LA RÉACTIVITÉ FISCALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE<sup>1</sup>

## A. Introduction

**1. Il est courant que les pays tentent d'accélérer la croissance du PIB en augmentant les dépenses publiques.** Toutefois, à moins que cette augmentation s'accompagne de mesures destinées à gonfler les recettes, elle risque de mettre en péril la viabilité budgétaire. C'est pourquoi les pays qui ont réussi en ce domaine ont réformé la fiscalité de façon à maximiser la progression des recettes générée par la croissance économique. Le *Plan Sénégal Émergent (PSE)* envisage un cercle vertueux similaire, mais les actions permettant de le réaliser restent à définir. Cette note a pour but de suggérer au Sénégal certains moyens d'augmenter les recettes, parallèlement à l'accélération de la croissance, afin qu'il puisse aussi majorer les dépenses publiques sans risque pour la stabilité macrobudgétaire. Nous caractérisons de façon empirique la corrélation entre impôt et activité économique dans un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne (ASS) et nous recherchons les déterminants qui permettent de maximiser les recettes. Nous utilisons aussi cette méthode pour étudier le cas du Sénégal et recommander des moyens d'accentuer la réactivité des recettes à la croissance économique.

## B. La réactivité fiscale en Afrique subsaharienne

### Aperçu général

**2. Du point de vue des recettes budgétaires, quand on se demande si la croissance peut faire diminuer le déficit, la réponse dépend de la réactivité fiscale, c'est-à-dire du rapport entre la variation des recettes et celle du PIB (encadré 1).<sup>2</sup>**

**3. Dans le passé, il y a eu plusieurs tentatives d'optimiser la politique budgétaire en mettant l'accent sur le rôle de la fiscalité en tant qu'instrument de développement économique.** Outre la nécessité de mobiliser des ressources sous forme de recettes publiques, une étude de la réactivité fiscale est importante pour : i) prévoir correctement les recettes; ii) analyser les propriétés stabilisatrices d'un système fiscal; iii) en étudier la progressivité. Un examen de la réactivité fiscale est indispensable à la conception et à la formulation d'une politique fiscale car, en

<sup>1</sup> Document établi par un membre de l'équipe Sénégal, João Tovar Jalles, qui appartient à la Division de la politique budgétaire et de la surveillance du Département des finances publiques (FAD).

<sup>2</sup> Une productivité fiscale égale à 1 signifie qu'une hausse de 1 % du PIB fait augmenter les recettes fiscales de 1 %. En revanche, une productivité fiscale supérieure à 1 les fait augmenter plus que le PIB et peut entraîner une réduction du ratio de déficit. Une productivité supérieure à l'unité est une caractéristique souhaitable d'un système fiscal si la demande de services publics s'accroît et si un pays recherche une stabilité financière relative. Si la productivité fiscale est faible, des changements discrétionnaires peuvent la compenser, mais il est possible que leurs effets soient retardés ou excessifs (Blanchard, Dell'Aricia et Mauro, 2010).

évaluant la réactivité fiscale d'un pays, on peut vérifier si le gouvernement tient compte de l'incidence de l'activité économique sur la mobilisation des recettes.<sup>3</sup>

### Encadré 1. Comparaison entre réactivité et élasticité

Hindrichs (1966) et Musgrave (1969) ont expliqué le rôle de diverses catégories d'impôts dans le calcul de la pression fiscale, qui est le rapport entre le montant effectif de l'impôt recouvré et le montant potentiel, et sert d'indicateur du degré d'utilisation par un pays de sa capacité d'imposition. Pour déterminer si un pays s'est efforcé d'augmenter les recettes publiques pendant une période donnée, il faut examiner la sensibilité et la réactivité du système fiscal au revenu. La réactivité d'un système fiscal reflète la réaction des recettes fiscales totales aux variations du revenu national et aux changements discrétionnaires de la politique fiscale. Bien que très proche de la réactivité, l'élasticité du système fiscal mesure la réactivité des rentrées fiscales aux variations du revenu national, en contrôlant pour les modifications discrétionnaires de la structure des impôts, c'est-à-dire en maintenant tous les autres paramètres (y compris la législation fiscale) constants (Skeete, Coppin and Boamah, 2003). Lorsque l'élasticité des principales sources de recettes fiscales reste faible (du fait de l'étroitesse de la base imposable, de la fraude ou de l'évasion fiscales), les gouvernements lèvent des ressources supplémentaires au moyen de mesures discrétionnaires. L'augmentation des recettes fiscales provient donc plus d'un niveau élevé de réactivité que de l'élasticité.<sup>1</sup> En l'absence d'informations sur les mesures discrétionnaires prises dans notre panel de pays de l'AfSS et en faisant l'hypothèse que les effets de ces changements sur les recettes se compensent dans le temps, on estime la réactivité des recettes par une régression du log des recettes fiscales sur le log du PIB. C'est la méthode suivie ici.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Il vaut mieux utiliser l'élasticité pour estimer l'incidence sur les recettes d'une contraction inattendue de la base imposable (due par exemple à une catastrophe naturelle) ou l'augmentation au fil du temps du produit de l'impôt sur le revenu si les barèmes ne sont pas ajustés et si les déductions restent les mêmes. En revanche, la réactivité fiscale est plus appropriée pour mesurer l'évolution antérieure des recettes ou l'effet combiné d'un ensemble de réformes.

<sup>2</sup> La réactivité et l'élasticité fiscales peuvent être calculées en utilisant: i) le modèle traditionnel employé pour estimer la réactivité fiscale dans lequel le PIB doit être un déterminant des recettes fiscales; ii) la méthode d'ajustement proportionnel qui isole les données sur les changements discrétionnaires des recettes; iii) la méthode des variables muettes, qui introduit une variable muette pour chaque année pendant laquelle il y a eu une modification exogène de la politique fiscale; iv) la structure de taux constants qui consiste à recueillir des statistiques sur les recettes fiscales effectives ainsi que des données sur la valeur monétaire des bases d'imposition légales et sur les recettes correspondantes; le barème des impôts de l'année de base est ensuite multiplié par les valeurs des bases d'imposition correspondantes, et on fait la somme des produits; v) l'indice de Divisia qui introduit un élément représentatif (« proxy ») des mesures fiscales discrétionnaires.

**4. L'estimation de la réactivité des différents impôts met en évidence les forces et les faiblesses des systèmes; elle permet aussi aux autorités budgétaires de savoir quels impôts ont une forte élasticité au revenu et de mieux cibler les réformes lorsqu'elles essaient d'augmenter les recettes fiscales globales.** Par ailleurs, comprendre comment et pourquoi les recettes réagissent au cycle conjoncturel est intéressant du point de vue de la contrainte budgétaire intertemporelle de l'État et du lissage fiscal. Enfin, la réactivité fiscale et sa source sont importantes dans une période où l'on se préoccupe de plus en plus de la montée de l'inégalité et de ses effets négatifs sur la croissance (sans parler des difficultés sociales qui en résultent). Au fur et à mesure

<sup>3</sup> On trouve de nombreuses estimations de l'élasticité des recettes publiques dans les études économiques. Ainsi, Giorno et al. (1995), Girouard et Andre (2005), Belinga et al. (2014) ont estimé l'élasticité des recettes fiscales des pays de l'OCDE, tandis que Bouthevillan et al. (2001) ont étudié la zone euro. Choudhry (1979) a estimé l'élasticité des recettes fiscales aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Malaisie et au Kenya. S'agissant des pays en développement, Osoro (1993, 1995) a donné des estimations de l'élasticité fiscale en Tanzanie; Ariyo (1997) a évalué la productivité du système fiscal nigérian; Chipeta (1998) a étudié les effets des réformes fiscales sur le rendement des impôts au Malawi; Kusi (1998) a étudié la réforme fiscale du Ghana; Bilquees (2004) a étudié la productivité du système fiscal au Pakistan; Upender (2008) s'est intéressé à l'Inde et Cotton (2012) à Trinidad et Tobago.

que le PIB augmente, un bon système fiscal doit maintenir automatiquement la part des recettes dans le PIB, tout en prélevant l'impôt sur ceux qui sont le mieux à même de le payer et en réduisant le plus possible les distorsions qui freinent la croissance.

**5. Il est également nécessaire de tenir compte de l'horizon temporel utilisé dans l'analyse, car les estimations de la réactivité fiscale peuvent différer entre le court et le long terme.** Si les recettes fiscales progressent plus en pourcentage que le PIB (le coefficient de réactivité étant alors supérieur à 1), le système fiscal est considéré comme un bon stabilisateur automatique. Toutefois, on s'attend en général à ce que la réactivité à long terme soit égale à 1. Sinon, il y aurait, au moins théoriquement, un moment où les recettes dépasseraient 100 % de la base imposable. La réactivité fiscale à long terme présente un intérêt pour évaluer l'effet de la croissance économique sur la viabilité budgétaire au même horizon. Un coefficient supérieur à 1 signifie (toutes choses égales par ailleurs) qu'une croissance rapide a un effet positif sur le solde budgétaire global du fait de la partie recettes. En revanche, la réactivité fiscale à court terme peut être différente de 1: elle peut varier selon les catégories de recettes et être plus étroitement liée au rôle stabilisateur de la politique budgétaire.

### Comment la réactivité fiscale diffère-t-elle selon les pays et les catégories d'impôts?

**6. Dans cette sous-section, nous examinons empiriquement les réactivités fiscales à court et à long terme de 37 pays de l'AfSS de 1990 à 2015 en utilisant des séries temporelles et des données de panel (pour plus de précisions, voir Jalles, 2016,).** En commençant par certains faits schématiques, on observe que dans ces pays les recettes fiscales ont augmenté en moyenne au cours de la période d'échantillon, largement du fait de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS) et des taxes sur les biens et les services (TBS) — graphique 1.

**7. En utilisant un estimateur de moyenne de groupe,<sup>4</sup> le tableau 1 indique les résultats de l'estimation des coefficients de réactivité de l'ensemble des recettes fiscales pour chaque pays de l'échantillon.** On remarque d'abord que l'écart des estimations de la réactivité fiscale à long terme est très supérieur à celui des estimations à court terme. En outre, dans 19 des 37 pays,<sup>5</sup> la réactivité fiscale à long terme dépasse 1 de façon statistiquement significative, ce qui signifie que dans ces pays la croissance a amélioré progressivement la viabilité budgétaire.<sup>6</sup> Presque tous les

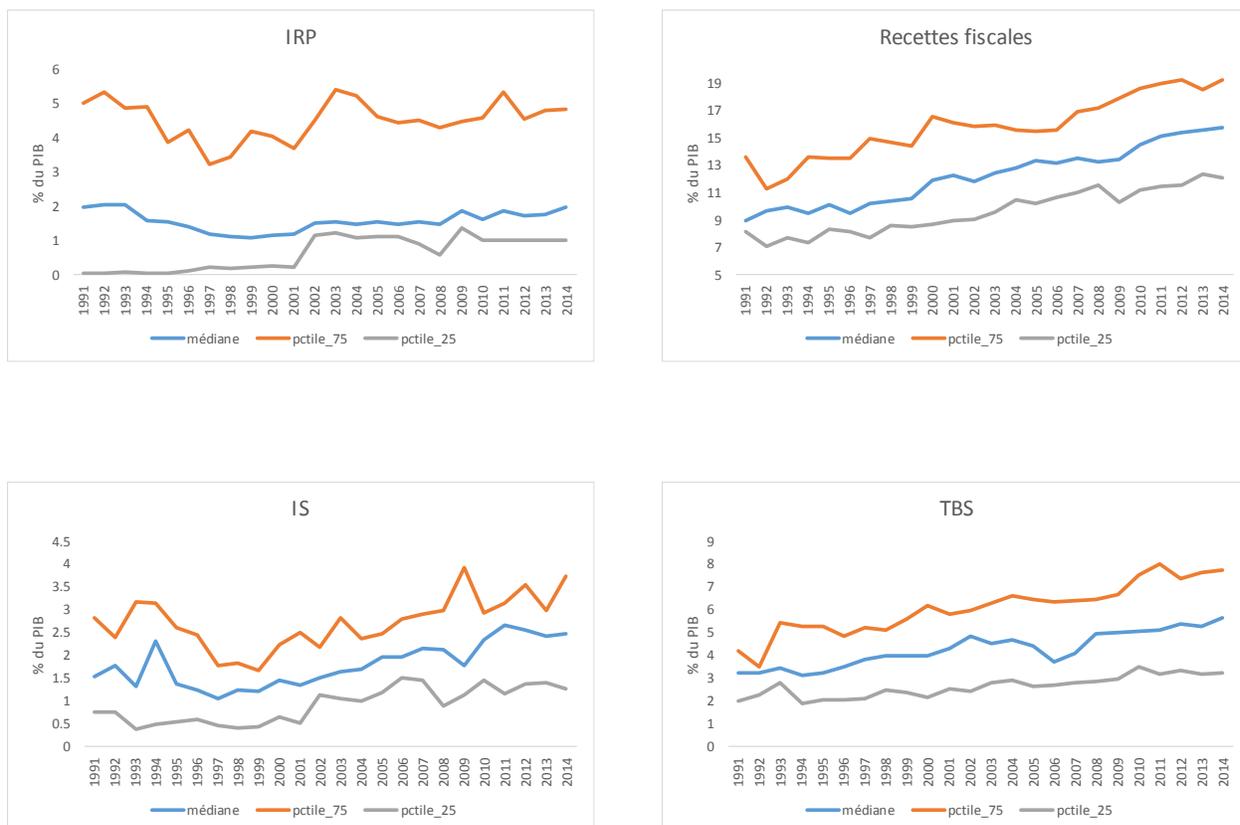
<sup>4</sup> Notre analyse empirique utilise l'estimateur de la moyenne de groupe (MG) (Pesaran and Smith, 1995). Il convient à l'analyse de panels dynamiques de larges dimensions temporelles et en coupe transversale, tout en présentant l'avantage d'accommoder à la fois l'équilibre à long terme et un processus d'ajustement dynamique éventuellement hétérogène. Pour calculer les productivités fiscales du panel et des différents pays, nous basons notre estimation sur le modèle à correction d'erreurs sans restriction ARDL (p,q):  $\Delta \ln y_{it} = \varphi_i \gamma_{it-1} + \sum_{j=1}^{p-1} \mu_{ij} \Delta \ln y_{it-j} + \sum_{j=1}^{q-1} \rho'_{ij} \Delta \ln x_{it-j} + \sigma_i + \epsilon_{it}$  où  $\gamma_{it-1}$  est le terme de correction d'erreurs;  $\varphi_i$  est donc le coefficient de correction d'erreurs qui mesure la vitesse d'ajustement vers l'équilibre à long terme. L'estimation porte sur les recettes fiscales totales et les trois catégories de recettes: IR, IS et TBS.  $\llbracket \llbracket \rho' \rrbracket \rrbracket_{ij} \Delta \ln x_{(it-j)} + \sigma_i + \epsilon_{it} \rrbracket$  où  $\gamma_{(it-1)}$  est le terme de correction d'erreurs de sorte que  $\varphi_i$  est le terme de correction d'erreurs qui mesure la vitesse d'ajustement vers l'équilibre à long terme. L'estimation porte sur les recettes fiscales totales et les trois catégories de recettes: IR, IS et TBS.

<sup>5</sup> Angola, Botswana, Tchad, RDC, Éthiopie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Kenya, Liberia, Malawi, Maurice, Niger, Zimbabwe, Sénégal, Swaziland, Tanzanie, Togo et Burkina Faso.

<sup>6</sup> Pour une exploration empirique des principaux déterminants de la productivité fiscale, on se référera à la section 2.3.

autres pays ont une réactivité fiscale à long terme qui ne diffère pas statistiquement de l'unité. Dans seulement 11 des 37 pays<sup>7</sup> le système fiscal a agi comme un bon stabilisateur automatique comme le montrent les réactivités fiscales à court terme statistiquement supérieures à 1.<sup>8</sup>

**Graphique 1. Sénégal : Évolution de la fourchette interquartile des recettes fiscales (en % du PIB)**



Note: chaque panel représente la médiane ainsi que les 25ème et 75ème percentiles.

Source: Jalles (2016).

<sup>7</sup> Angola, République centrafricaine, Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia, Madagascar, Liberia, Rwanda, Swaziland, Tanzanie et Togo.

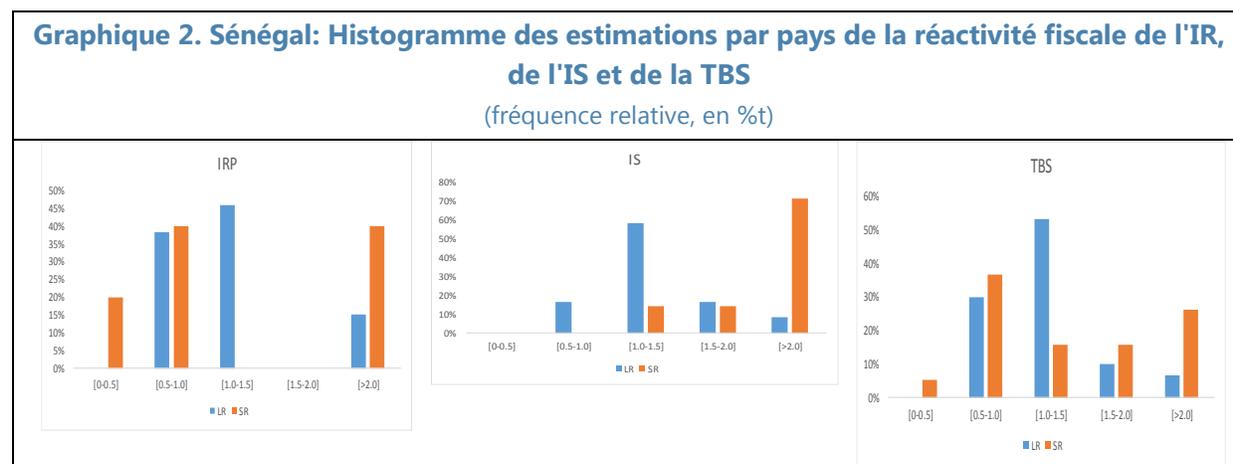
<sup>8</sup> Les résultats (non indiqués) sont robustes à l'inclusion de changements « discrétionnaires » des paramètres de politique fiscale -- les taux d'imposition -- en particulier dans le cas de l'IS et de la TBS. En outre, la productivité fiscale ne s'avère pas neutre par rapport à l'inflation, ce qui signifie qu'elle est moindre en termes réels qu'en termes nominaux.

**Tableau 1. Sénégal: Réactivité fiscale globale par pays**

Pays	Réactivité à long terme	Réactivité à court terme	Vitesse d'ajustement
<i>Afrique du sud</i>	<b>1.082***</b>	<b>1.597***</b>	-0.451***
<i>Angola</i>	<b>1.053***</b>	<b>1.248***</b>	-0.707***
<i>Botswana</i>	<b>1.114***</b>	0.645*	-0.985***
<i>Burundi</i>	<b>1.015***</b>	<b>0.762**</b>	-0.573***
<i>Cameroun</i>	<b>1.059***</b>	<b>3.705**</b>	-0.694**
<i>République centrafricaine</i>	0.738	<b>2.268***</b>	0.060
<i>Tchad</i>	<b>1.544***</b>	-0.060	-0.690***
<i>République du Congo</i>	<b>1.035***</b>	-0.010	-0.491***
<i>République démocratique du Congo</i>	<b>1.257***</b>	0.449***	-0.645***
<i>Bénin</i>	<b>1.141***</b>	<b>0.936***</b>	-0.216*
<i>Éthiopie</i>	<b>1.287***</b>	0.494**	-0.283**
<i>Gabon</i>	<b>1.149***</b>	0.468**	-0.364
<i>Ghana</i>	<b>1.158***</b>	0.913	-0.525**
<i>Guinée Bissau</i>	<b>2.172***</b>	<b>1.488***</b>	-0.826***
<i>Guinée</i>	<b>1.229***</b>	<b>1.362***</b>	-0.452***
<i>Côte d'Ivoire</i>	<b>1.065***</b>	<b>1.876***</b>	-0.967***
<i>Kenya</i>	<b>1.134***</b>	1.074*	-0.361**
<i>Lesotho</i>	<b>1.136***</b>	1.671*	-0.492**
<i>Libéria</i>	<b>1.542**</b>	<b>2.205***</b>	-0.817**
<i>Madagascar</i>	<b>1.044***</b>	<b>2.253***</b>	-0.695***
<i>Malawi</i>	<b>1.249***</b>	<b>1.055***</b>	-0.776***
<i>Mali</i>	<b>0.961***</b>	0.349	-0.411**
<i>Maurice</i>	<b>1.136***</b>	<b>0.809***</b>	-0.935***
<i>Mozambique</i>	<b>1.104***</b>	<b>0.882***</b>	-0.152
<i>Niger</i>	<b>1.523***</b>	<b>0.900***</b>	-0.761***
<i>Nigeria</i>	0.846***	0.268	-0.982***
<i>Zimbabwe</i>	<b>3.289***</b>	<b>5.420***</b>	-0.621**
<i>Rwanda</i>	<b>1.295***</b>	<b>2.198***</b>	-0.076
<i>Sénégal</i>	<b>1.228***</b>	<b>0.839***</b>	-0.515**
<i>Sierra Leone</i>	<b>1.045***</b>	<b>1.716**</b>	-0.692**
<i>Namibie</i>	<b>1.037***</b>	0.603**	-0.257
<i>Swaziland</i>	<b>1.252***</b>	<b>2.452***</b>	-0.583***
<i>Tanzanie</i>	<b>1.194***</b>	<b>2.312***</b>	-0.683***
<i>Togo</i>	<b>1.347***</b>	<b>1.450***</b>	-0.367***
<i>Ouganda</i>	2.060	0.399**	-0.022
<i>Burkina Faso</i>	<b>1.238***</b>	<b>1.498***</b>	-0.530***
<i>Zambie</i>	11.115	2.817**	-0.012
<i>Moyenne</i>	1.535	1.386	
<i>Médiane</i>	1.149	1.074	
<i>Écart type</i>	1.675	1.083	

Note: Estimation de l'équation décrite dans la note de bas de page 6 par estimateur MG. Gras Italique signifie statistiquement supérieur à 1, au seuil de signification de 5%; Gras signifie statistiquement pas différent de 1, au seuil de signification de 5%. \*, \*\*, \*\*\* indique une signification statistique aux seuils de signification de 10, 5 et 1% respectivement.

8. Nous avons renouvelé la même estimation pour les trois composantes fiscales pour lesquelles la couverture est d'assez long durée, c'est-à-dire l'IR, l'IS et la TBS et nous avons résumé les estimations de la réactivité dans des histogrammes distincts - graphique 2.<sup>9</sup> Nous observons que pour les trois catégories d'impôts la réactivité à long terme se situe entre 1 et 1,5, alors que la réactivité à court terme est plus dispersée (elle est supérieure à 2 pour l'IS et se situe entre 0,5 et 1 pour la TBS).



9. En définitive, nous avons aussi évalué les réactions du système fiscal aux points de retournement du cycle conjoncturel.<sup>10</sup> La réactivité fiscale est plus élevée en phase de récession qu'en phase d'expansion, en particulier pour la TBS. En moyenne, cette catégorie particulière d'impôt semble être un meilleur stabilisateur automatique dans les périodes difficiles que dans les bonnes. Il en va de même pendant les crises financières, les coefficients de réactivité étant plus élevés, avec une significativité statistique, que pendant les périodes sans crise. Ce résultat est confirmé par Furceri et Jalles (2016) qui constatent que l'effet total de stabilisation budgétaire (mesuré par le montant d'anticyclicité) est supérieur en phase de récession.

### Quels sont les principaux déterminants de la réactivité fiscale?

10. Un dernier exercice empirique intéressant consiste à considérer différents déterminants de la réactivité fiscale et à vérifier s'ils ont un effet quand on l'estime à court et à moyen terme. À l'instar des études économiques, nous retenons quatre catégories de déterminants, à savoir:

- *Aspect structurel.* Aux premiers stades de développement, le secteur primaire se compose d'un type d'agriculture dans lequel un grand nombre de petits paysans écoulent leur production sur

<sup>9</sup> On ne retient que les coefficients de productivité statistiquement significatifs. Les résultats complets sont disponibles sur demande.

<sup>10</sup> Pour vérifier si la productivité fiscale varie selon la phase du cycle conjoncturel, on a estimé la régression à court terme suivante en tant qu'alternative (catégorie-STAR) (voir Granger et Teravistra, 1993):  $\Delta \ln Y_{i,t} = \alpha_i^k + Time_t^k + \beta_k^{recession} \cdot Y(z) \cdot \Delta \ln X_{i,t} + \beta_k^{expansion} \cdot (1 - Y(z)) \cdot \Delta \ln X_{i,t} + \varepsilon_{i,t}^k$  with  $Y(z) = \frac{\exp(-\gamma z_{it})}{1 + \exp(-\gamma z_{it})}$ ,  $\gamma > 0$ , où  $z$  est un indicateur de la situation de l'économie normalisée pour avoir une moyenne de zéro et une variance unitaire.

le marché informel, quelquefois en échange d'autres biens, ou produisent pour leur propre consommation. La comptabilité étant embryonnaire ou inexistante, l'agriculture est un secteur difficile à taxer. Selon Tanzi et Zee (2000), une part importante de l'agriculture dans l'économie va de pair avec un IR et une TBS faibles. En revanche, le commerce extérieur a toujours constitué une base plus facile à imposer. Cela est dû au niveau relativement bas des coûts administratifs de suivi, de calcul et de recouvrement des taxes sur les biens qui passent par un nombre limité de ports d'entrée (Agbeyegbe et al 2004; Mahdavi 2008).

- *Aspect démographique.* Tirer des recettes des bases imposables existantes est censé devenir moins coûteux au fur et à mesure que le niveau d'éducation s'élève. Il permet à la population de mieux comprendre et respecter le code des impôts (Mahdavi 2008).
- *Situation macroéconomique.* Un taux d'inflation élevé, quand il s'accompagne de retards de paiement et de recouvrement, réduit les recettes fiscales de différentes manières.<sup>11</sup> L'instabilité de la production, en raccourcissant l'horizon de programmation et en ralentissant l'activité économique, peut influencer négativement sur les rentrées fiscales. Il y a lieu de croire que plus l'instabilité est forte, moins on a recours à des impôts sensibles au cycle conjoncturel.
- *Institutions.* Les facteurs d'offre sont importants, mais les facteurs de demande, comme la qualité des institutions, peuvent aussi avoir un effet significatif sur la performance en matière de recettes (Bird et al 2008). Un État légitime et réactif — qui fait respecter la loi et maîtrise la corruption — est une condition préalable à un meilleur recouvrement de l'impôt (Fauvelle-Aymar 1999; Ehrhard 2009).<sup>12</sup> Bien que l'économie politique de l'AfSS soit complexe et hétérogène, la distribution d'avantages par l'élite politique en puisant dans les ressources publiques fait partie, à un degré plus ou moins élevé, du système politique de la plupart des pays. Les ressources servant à ce clientélisme peuvent provenir des deux côtés du budget: les dépenses ou les recettes publiques. L'un des principaux moyens d'utiliser le système fiscal au profit du clientélisme est l'octroi d'avantages (exonération temporaire de l'impôt sur les bénéfices ou exonération de droits à l'importation) à des entreprises favorisées politiquement, alors qu'il n'y a aucune justification objective solide d'accorder des incitations fiscales (Fuest et Riedel, 2009). Souvent ces pratiques ne sont pas illégales, mais leurs modalités sont tout à fait occultes. En outre, il existe une corrélation négative entre les dépenses fiscales et la réactivité des recettes, car les incitations fiscales sont en mesure d'entamer la base imposable légale. Cela met ensuite en péril la discipline fiscale, surtout quand les incitations sont perçues comme des subventions (Kuewumi, 1996). Se servir du système pour accorder des incitations fiscales limite sérieusement les ressources du Trésor national en procurant des gains exceptionnels à des activités existantes ou en réaffectant des ressources aux activités qui bénéficient de préférences

<sup>11</sup> Ainsi, les droits d'accise sur certains produits peuvent avoir un moindre rendement s'ils ne sont pas ajustés pleinement et en temps utile aux variations du taux d'inflation (Tanzi, 1989). Le produit des impôts sur les revenus, les bénéfices et les plus-values risque de diminuer si les ménages essaient de protéger leur patrimoine contre l'inflation en le remplaçant par des actifs moins susceptibles d'être imposés sur le territoire national et/ou en différant leurs projets d'investissement (Agbeyegbe et al 2004; Ghura, 1998).

<sup>12</sup> Si des agents du fisc corrompus incitent certaines entreprises à passer dans le secteur informel, le produit de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de la TVA est censé diminuer. Bahl (2003) montre l'existence d'une corrélation négative entre la pression fiscale et la dimension de l'économie souterraine. Plus généralement, Teera (2002) montre que la fraude fiscale a une incidence négative sur le prélèvement fiscal global.

fiscales; ces pratiques suscitent des préoccupations à propos de l'équité et de l'efficacité de la fiscalité (Kusi, 1998).

**11. En recherchant les caractéristiques ou les facteurs qui influent le plus sur la réactivité fiscale,<sup>13</sup> nous avons constaté que, s'agissant des caractéristiques structurelles, le coefficient de réactivité estimé est moindre dans les pays dont le secteur agricole est relativement plus important.** Le capital humain et les institutions semblent aussi influencer, un plus haut niveau d'éducation et un système politique plus solide correspondant à une réactivité fiscale (à long terme) statistiquement supérieure à 1. En revanche, l'inflation et l'instabilité de la production réduisent les possibilités de maximiser le recouvrement des impôts.<sup>14</sup>

### C. La mobilisation de recettes fiscales: replacer le Sénégal dans un contexte plus large

**12. La mobilisation de recettes publiques est une entreprise complexe, en particulier dans les pays en développement où il est nécessaire d'améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal.** Un premier défi est de réduire la dépendance aux droits à l'importation et de transférer la charge fiscale sur l'économie interne pour atténuer les distorsions de prix induites par les taxes sur les échanges et pour se conformer aux accords de l'OMC. Cette transition est un facteur essentiel de l'extension de la TVA (Keen et Simone, 2004; Keen et Mansour, 2009), qui a été dans l'ensemble un succès. Le second défi est de diminuer les taux de l'IS et de l'IR afin de réduire les distorsions qui en résultent. Toutefois, pour que ce changement fasse progresser les recettes, l'élargissement de la base imposable doit aller au-delà d'une simple compensation et, si l'administration fiscale est médiocre, cela s'avère difficile dans de nombreux pays (Stotsky and Wolde-Mariam, 1997). En outre, lorsque le système fiscal laisse une marge de discrétion significative ou prévoit soit des exonérations trop généreuses au titre du code d'investissement, soit des incitations similaires, c'est au détriment de la réactivité et de l'équité fiscales. Les quelques privilégiés qui ont accès aux responsables publics paient peu d'impôts, alors que les PME et les contribuables dépourvus de relations doivent verser une part supérieure de leur revenu même lorsqu'ils gagnent moins.<sup>15</sup> Dans ce contexte, cette section

<sup>13</sup> Nous avons réappliqué l'équation de la note 6 en divisant l'échantillon en fonction de la médiane des pays pour chaque caractéristique.

<sup>14</sup> L'absence de données sur les dépenses fiscales nous empêche d'évaluer empiriquement leur incidence sur les estimations de la productivité fiscale. L'enquête Open budget (effectuée depuis 2006 par l'International Budget Partnership) révèle que l'information sur ce sujet est particulièrement défailante. 20 des 26 pays couverts par l'enquête de 2010 ne communiquaient pas publiquement d'informations sur les dépenses fiscales et, parmi les six qui le faisaient, seuls l'Afrique du sud et le Maroc donnaient quelques précisions.

<sup>15</sup> Selon le « Guide fiscal du Sénégal de 2013/14 » établi par KPMG, le pays accorde un certain nombre d'exonérations: exonération des plus-values en cas de transfert partiel de l'activité; exonération des droits de douane pour les nouvelles entreprises et les projets d'extension; enfin, un régime spécial s'applique aux entreprises exportatrices autorisées (par exemple exonération du droit de timbre sur les véhicules utilitaires; exonérations des taxes sur les salaires; exonération de tous les droits d'enregistrement; exonération de la redevance sur les brevets etc.).

évalue la performance et les défis du Sénégal en ce qui concerne la mobilisation efficiente de recettes (supérieures).

**13. Le Sénégal doit effectuer un sérieux rattrapage pour atteindre le statut d'économie à revenu intermédiaire/émergente comme l'envisage le PSE.** En effet, pour réaliser les objectifs du PSE, la croissance doit au moins doubler et conserver ce rythme pendant plus de 20 ans.<sup>16</sup> Cela implique un effort massif d'investissement à la fois dans le capital humain et les infrastructures publiques. Le succès à long terme dépend peut-être encore davantage de la création d'un espace économique permettant d'encourager et de récompenser l'initiative individuelle et l'entrepreneuriat. Parallèlement, il faudra financer l'expansion de services publics et d'investissements en capital humain et en infrastructures. Cela exigera une forte augmentation des recettes publiques pour que la hausse des dépenses soit soutenable ainsi que pour se prémunir des risques de surendettement et de crise économique. Il s'agira de mettre en place un système fiscal qui récompense l'entrepreneuriat tout en faisant en sorte que chacun paie la part qui lui incombe équitablement avec un taux d'imposition raisonnable.

**14. Sur ce point, les résultats du Sénégal sont décevants, ce qui laisse penser que les efforts de financement de la croissance ont été trop limités jusqu'à présent,** avec un système fiscal traitant inéquitablement non seulement les contribuables à revenu élevé, mais aussi ceux à revenu similaire dont les taux d'imposition diffèrent de facto à cause des décisions discrétionnaires et des exonérations. Cela est confirmé à la fois par le montant élevé des dépenses fiscales au Sénégal, quelque 6 % du PIB, et par une comparaison avec l'expérience des pays à revenu intermédiaire. Nous comparons ci-après l'évolution de la pression fiscale dans six pays émergents qui ont réussi à augmenter régulièrement et durablement leur ratio recettes/PIB: l'Argentine, l'Uruguay, le Maroc, la Turquie, l'Afrique du sud et la Corée du sud.<sup>17</sup> Tous ont leurs particularités; toutefois, ils ont assez en commun avec le Sénégal pour que celui-ci tire de leur expérience certaines leçons utiles afin d'élever durablement le montant des recettes fiscales à plus de 20 % du PIB, conformément à l'objectif d'atteindre le statut de pays émergent.<sup>18</sup>

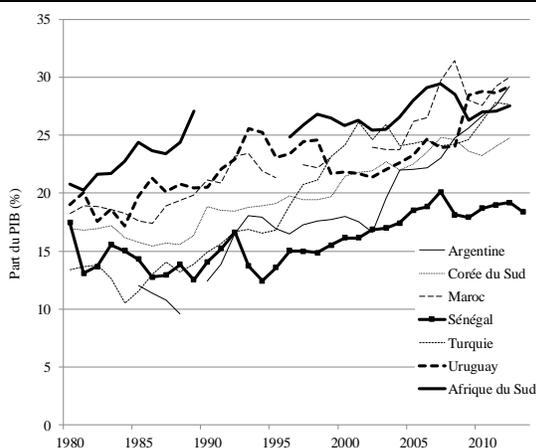
<sup>16</sup> Pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Sénégal devrait quadrupler son PIB par habitant qui est actuellement de 1 000 dollars EU. Pour y parvenir, il faudrait à la fois que la croissance annuelle soit de 7 % par an en moyenne et que la population n'augmente pas de plus de 3 %. On notera que, dans le classement de la Banque mondiale par niveau de revenu, la limite inférieure des pays de cette catégorie a été relevée de quelque 30 % entre 1995 et 2015 ; cela signifie que le revenu par habitant du Sénégal, actuellement de 1 000 dollars EU, devra être de l'ordre de 5 320 dollars EU en 2035 pour accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, d'où peut-être la nécessité d'un taux de croissance de plus de 7 %.

<sup>17</sup> Ces pays ont été sélectionnés selon les critères suivants, à rapprocher des objectifs du Sénégal et de ses caractéristiques intrinsèques au cours de la période 1980-2014: i) augmentation régulière et relativement lissée des recettes publiques jusqu'à dépasser le seuil de 20 % du PIB; ii) transition du statut de pays à faible revenu à au moins celui de pays à revenu intermédiaire; iii) absence de recettes pétrolières significatives; iv) il ne s'agit ni d'îles ou de villes-États; v) ni de pays postcommunistes en transition; vi) ni de très petits pays, qui pourraient dépendre beaucoup d'un grand pays voisin vii) ni de très grands pays, qui ont une dynamique très particulière.

<sup>18</sup> Ces pays se distinguent aussi par plusieurs épisodes de croissance solidaire (c'est-à-dire une croissance positive du PIB réel par habitant accompagnée de baisses de l'indice de Gini). En moyenne, ils ont connu cinq de ces épisodes de 1980 à 2013, contre un seul au Sénégal (Mello and Jalles, 2016). Compte tenu des objectifs d'accélération de la croissance et de baisse de la pauvreté fixés par le PSE, c'est une autre raison de choisir cette liste de pays comparateurs comme référence appropriée.

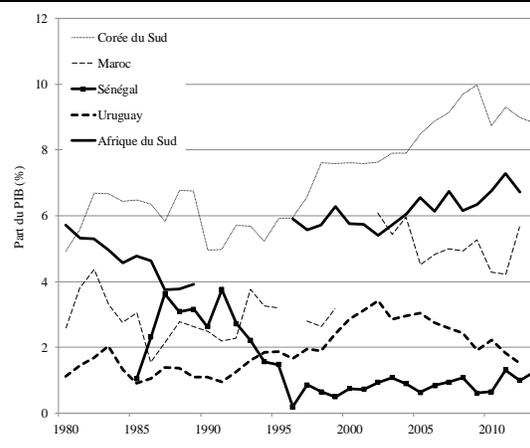
**15. De 1980 à 2014, les recettes fiscales et non fiscales ont été moindres au Sénégal que dans les pays comparateurs et l'écart s'est sensiblement accentué (graphiques 3 et 4).** Le choc de la dévaluation du FCFA a été suivi d'une tendance plus positive qui s'est interrompue à la suite de la crise financière mondiale (CFM). Les recettes non fiscales ont chuté en 1994 et ne se sont jamais redressées.

**Graphique 3. Sénégal : Recettes fiscales**



<sup>1</sup> Source : ITCD, calculs des services du FMI.

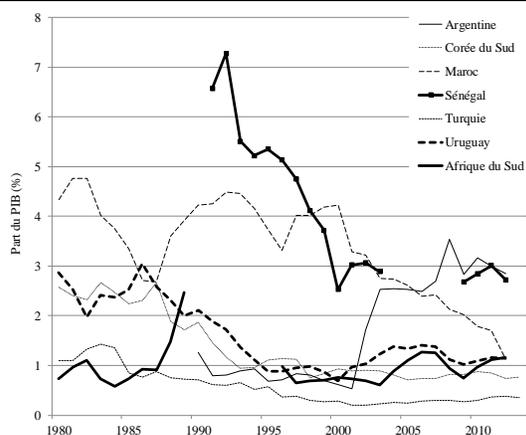
**Graphique 4. Sénégal : Recettes non fiscales**



<sup>1</sup> Source : ITCD, calculs des services du FMI.

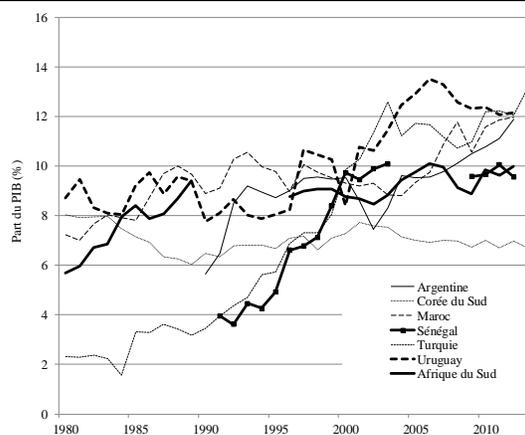
**16. La baisse des taxes sur les échanges internationaux a été plus que compensée par la hausse de la fiscalité indirecte.** Dans tous les pays, à l'exception de l'Argentine, le poids des taxes sur les échanges a diminué, mais c'est au Sénégal que la baisse a été la plus forte (graphique 5). Toutefois, la hausse des taxes sur les ventes internes a représenté 6 % du PIB au cours de la période,

**Graphique 5. Sénégal : Recettes tirées des taxes sur les échanges internationaux**



<sup>1</sup> Source : ITCD, calculs des services du FMI.

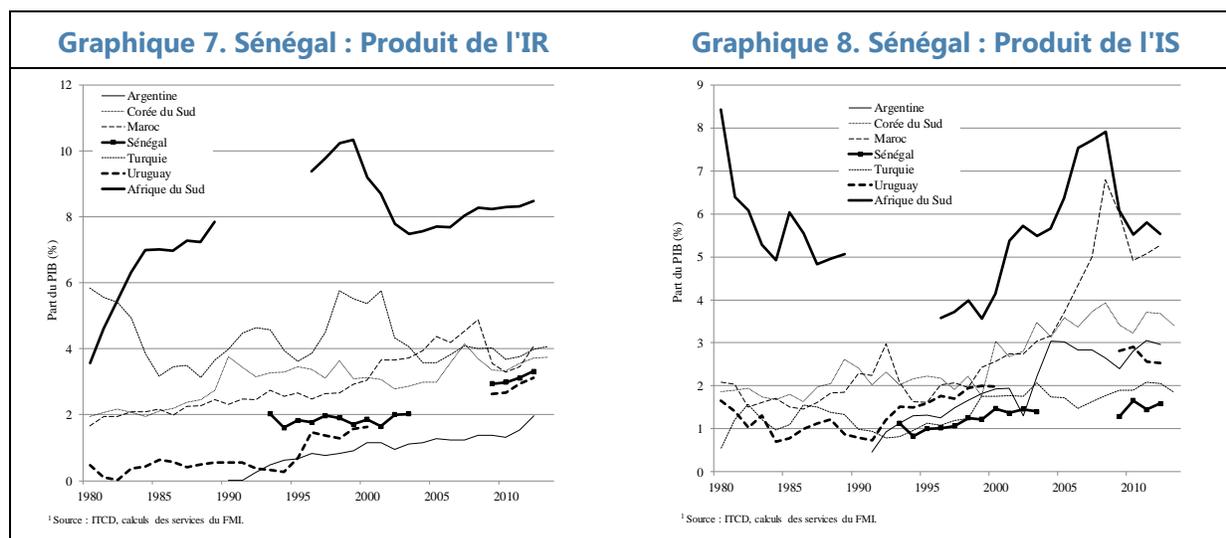
**Graphique 6. Sénégal : Recettes tirées des taxes sur les ventes**



<sup>1</sup> Source : ITCD, calculs des services du FMI.

ce qui laisse penser que la médiocre performance du Sénégal ne peut être imputée à la transition vers la fiscalité interne. Cependant, cette transition s'est brutalement interrompue en 2000 avec l'introduction du tarif extérieur commun de l'UEMOA, alors que d'autres pays (par exemple le Maroc) ont continué à donner plus de place aux recettes d'origine interne.

**17. La conjonction de taux d'imposition élevés et de dépenses fiscales importantes n'a pas seulement entraîné un traitement inéquitable des contribuables ; elle a eu pour conséquence une performance médiocre de l'impôt sur le revenu et une mauvaise maîtrise de son assiette.** Au Sénégal, le poids de l'IR est similaire à ce que l'on observe dans les pays comparateurs à l'exception de l'Afrique du sud (graphique 7). Toutefois, ses taux s'échelonnent de 20 à 40 %, ce qui est un peu plus que dans les pays comparateurs (11 à 36 % en moyenne). Cela est dû à une assiette plus étroite et à un manque de contrôle de celle-ci en raison de distorsions relativement plus marquées qu'illustrent à la fois le montant élevé des dépenses fiscales et l'existence d'un secteur informel significatif.<sup>19</sup> La situation est encore pire pour l'IS, les nombreuses exonérations se traduisant par un prélèvement très inférieur bien que là aussi les taux d'imposition soient relativement supérieurs (graphique 8).



<sup>19</sup> Au Sénégal, les dépenses fiscales ont augmenté ces dernières années. Après avoir baissé en 2008-09, elles ont atteint en 2013 40 % des recettes et 7,3 % du PIB. Quelque 60 % des exonérations ciblent des objectifs sociaux, 26 % le développement économique et 8 % sont des avantages accordés au titre du code minier. Dans de nombreux pays particulièrement en ASS, les incitations fiscales ont entraîné peu ou pas du tout de nouveaux investissements. Ainsi, l'introduction de nouveaux codes d'investissement prévoyant des incitations plus généreuses dans les pays de la zone du franc CFA, dont le Sénégal et les États de la Communauté économique des États d'Afrique centrale de 1994 à 2006, n'ont pas eu d'effets démontrables sur l'IDE (Van Parys et James, 2010). Au Sénégal, il est plus efficace d'améliorer le contexte de l'investissement que d'octroyer des exonérations d'impôts. Malgré de généreuses incitations et de lourdes dépenses fiscales, l'IDE et l'investissement privé productif y sont moindres que dans des pays en développement similaires.

**18. Les cotisations sociales constituent une source importante de recettes dans les pays comparateurs, mais pas au Sénégal (graphique 9).**<sup>20</sup> Dans ce pays, bien que certains taux de cotisation soient relativement élevés,<sup>21</sup> l'étroitesse de l'assiette limite beaucoup le rendement potentiel des taxes sur les salaires, qui sont en général payées par les services publics et les grandes entreprises du secteur formel. Cela montre bien qu'il est urgent d'ouvrir un espace économique permettant aux PME de prospérer et de créer des emplois formels dans des activités compétitives au niveau mondial. Ces évolutions ouvriraient aussi la voie à un système de protection sociale qui concernerait tous les travailleurs au lieu de se concentrer sur la sauvegarde des emplois des quelques privilégiés situés dans les secteurs syndiqués.<sup>22</sup>

**19. Le Sénégal disposant d'un important secteur agricole qui ne paie pas beaucoup d'impôts, il pourrait être une cible appropriée pour mobiliser des recettes.** Toutefois, il n'est sans doute pas souhaitable d'imposer directement ce secteur où les revenus et la réactivité sont généralement faibles. Il serait contre-productif d'ajouter des mesures fiscales qui décourageraient la modernisation ainsi que l'expansion de l'horticulture et de cultures à forte valeur ajoutée. Mieux vaut peut-être taxer de façon indirecte le secteur selon sa capacité à payer en utilisant (i) la fiscalité foncière dans les zones rurales, avec exonération des terres agricoles exploitées de manière productive afin d'encourager la modernisation; (ii) la fiscalité sur les revenus qui devrait être acquittée par tous avec peu d'exonérations et des seuils raisonnables permettant d'imposer équitablement les propriétaires à revenu élevé et les exploitants riches; (iii) les taxes sur la consommation telles que la TVA.

**20. Parmi ces trois types de prélèvements, les impôts fonciers sont sous-utilisés au Sénégal, bien qu'ils soient en général considérés comme bien adaptés au financement de besoins croissants d'infrastructures, ce qui correspond à la situation de ce pays ;** en effet, ils sont progressifs, administrativement gérables et augmentent de façon automatique parallèlement au développement urbain (Norregaard, 2013). En outre, la fiscalité foncière est un mode d'imposition très efficace et équitable. Dans tous les pays, y compris les comparateurs, elle tend à sous-performer en raison de la résistance de ceux qui sont le plus capables de payer et qui en général ont la plus forte influence politique.<sup>23</sup> Toutefois, le Sénégal sous-performe bien plus que les comparateurs en ce domaine. En outre, cette base imposable a pris une importance croissante dans plusieurs pays comparateurs, notamment du fait de la décentralisation (graphique 10). Dans l'idéal,

<sup>20</sup> On notera que, du fait de problèmes de reclassement des données budgétaires dans le cadre du MGFP 2001/14, les statistiques de finances publiques du FMI ne présentent pas correctement le montant effectif des cotisations de sécurité sociale au Sénégal.

<sup>21</sup> Voir [www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/senegal/paying-taxes](http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/senegal/paying-taxes). Certaines taxes sur les salaires sont plafonnées.

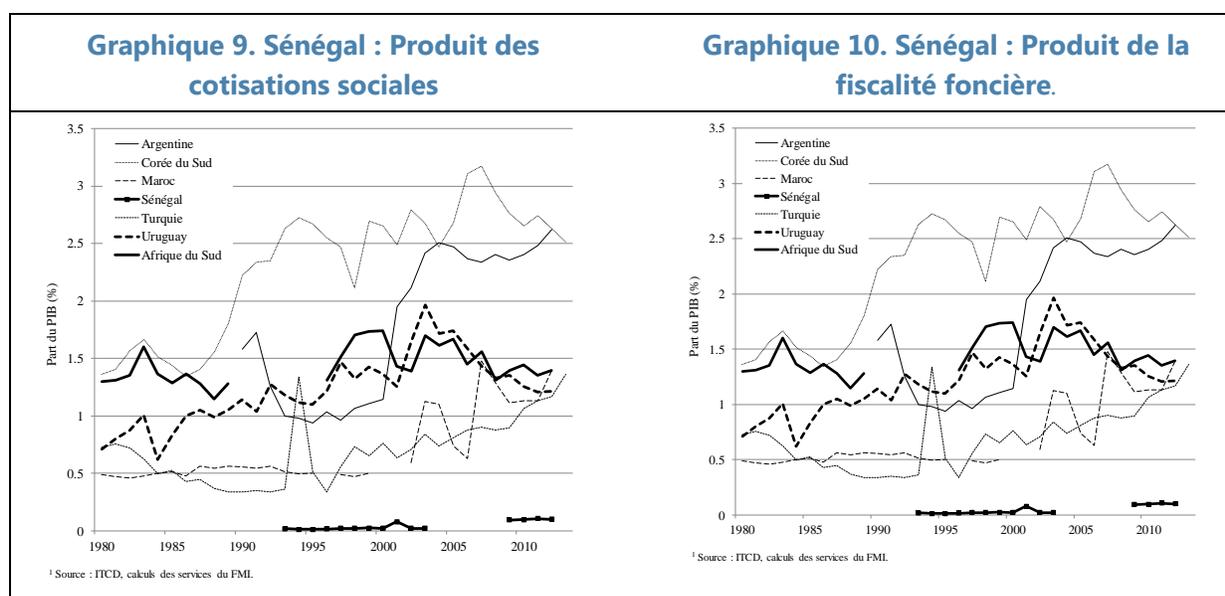
<sup>22</sup> Un système de recrutement et de licenciement plus souple en fonction de la situation économique ferait augmenter la demande d'emplois dans le secteur formel et permettrait aux PME de se développer. En contrepartie, l'État devrait soutenir financièrement les travailleurs pendant les périodes de chômage et les aider activement à trouver de nouveaux emplois pour limiter leur période d'inactivité.

<sup>23</sup> Dans les pays les plus performants (États-Unis Canada, Royaume-uni), la fiscalité foncière/immobilière représente en général de 3 à 4 % du PIB.

la fiscalité foncière nécessite l'existence d'un cadastre — qui peut lui-même exiger la présence de nombreux agents compétents sur la plus grande partie du territoire — ainsi que de notaires dignes de confiance et un bon enregistrement des permis de construire. Cette masse d'informations et de ressources humaines appelle un gros effort d'investissement. Toutefois, en l'absence de cadastre, on pourrait envisager d'autres solutions plus simples comme l'impôt national sur le foncier résidentiel, lié à l'impôt sur le revenu, qui a été utilisé à Maurice.<sup>24</sup> Avec la décentralisation croissante des services administratifs au Sénégal, il deviendra impératif de tirer au moins 2 % du PIB de cette source.

## 21. En définitive, les principaux responsables de la médiocre performance globale du Sénégal en matière de recettes s'avèrent être les impôts directs et les impôts fonciers.

L'étroitesse de l'assiette et/ou l'absence de contrôle de celle-ci, du fait d'exonérations excessives, jouent aussi un rôle important.



## D. L'avenir : conclusions et considérations de politique économique

**22. Il ressort de l'analyse ci-dessus que le Sénégal pourrait augmenter la réactivité des impôts en réformant le système fiscal mais aussi en prenant des mesures destinées à encourager le développement du capital humain et à ouvrir davantage l'économie à l'investissement et aux échanges internationaux.** Ainsi, investir dans l'éducation et dans l'amélioration des qualifications ainsi que soutenir activement le secteur des biens échangeables feraient progresser la réactivité fiscale globale. En outre, une moindre dépendance de l'économie à l'égard du secteur agricole traditionnel et un renforcement des institutions permettraient

<sup>24</sup> Le montant de cet impôt était évalué par le contribuable et figurait sur la déclaration d'impôt sur le revenu. Il était prélevé à un taux fixe par mètre carré de terrain de construction résidentielle ou de surface de l'appartement pour les immeubles. Au bout de cinq ans, en raison de promesses électorales, l'impôt a été supprimé sous la pression de riches propriétaires qui refusaient de le payer. Pourtant il fonctionnait bien et était facile à administrer; il pourrait constituer une bonne solution pour les pays ayant des capacités administratives limitées et dépourvus de cadastre.

d'augmenter les recettes publiques. Il faudrait pour cela faire davantage contribuer les nouveaux secteurs, dont l'horticulture, l'industrie manufacturière et les services compétitifs sur le plan mondial, tels que le tourisme, ainsi que faire du port et de l'aéroport des plateformes régionales.

**23. Toutefois, il s'agit principalement de refondre la politique et l'administration fiscales au moyen de réformes certainement difficiles, mais nécessaires.** Ces réformes exigent un changement culturel profond dans l'administration chargée des recettes et dans la conception de la politique fiscale, le gouvernement cessant d'accorder des faveurs à quelques privilégiés et de récompenser les fonctionnaires sur la base des pénalités en leur versant le même montant pour qu'ils assurent une bonne discipline fiscale. Le renforcement de l'administration nationale s'appuiera sur les dispositions suivantes :

- changer le mode de rémunération des fonctionnaires des impôts pour le rendre plus transparent et axer les incitations sur une bonne discipline globale;<sup>25</sup>
- donner une plus grande autonomie aux services fiscaux pour qu'ils travaillent sur la base d'un contrat de performance applicable à tous les agents et pas seulement à ceux qui sont en contact avec les contribuables;
- accélérer le passage à l'interaction en ligne entre les contribuables et les services des impôts;
- investir dans de nouvelles ressources humaines et physiques, en particulier pour mettre rapidement en œuvre la déclaration et le paiement en ligne;
- clarifier les critères qui justifient les réductions/exonérations et appliquer uniformément ces incitations à tous ceux qui y ont droit, sur la base de l'autodiscipline et de la vérification a posteriori plutôt que de l'autorisation préalable;
- utiliser davantage le numéro d'identification unique des contribuables pour bien rapprocher les revenus des importations;
- faire un meilleur usage des protocoles et les procédures de recherche et de contrôle pour s'assurer que tous les contribuables s'acquittent équitablement de leurs impôts;
- encourager le partage d'informations et promouvoir la formation.<sup>26</sup>

---

<sup>25</sup> Dans des pays en développement comme le Sénégal, les gouvernements font face à un défi majeur: mettre en place à l'intention des fonctionnaires des impôts un mode de rémunération qui les incite au recouvrement sans créer des possibilités de surtaxation ou de corruption par les contribuables. On notera, toutefois, qu'au Sénégal la DGID souffre d'un manque de personnel compétent; un arbitrage est donc effectué entre l'augmentation des effectifs, de façon à maximiser le recouvrement des recettes, et la rationalisation de la masse salariale du secteur public. Khan et al. (2014) évaluent l'incidence du mode de rémunération des fonctionnaires du fisc au Punjab (Pakistan), qui est basé sur le produit des impôts fonciers. Les auteurs constatent que la rémunération basée sur la performance a accéléré de 46 % la progression des recettes fiscales, du fait de la réévaluation d'un petit nombre de biens immobiliers à usage commercial de grande valeur. Bien que la rémunération basée sur la performance puisse contribuer à résoudre de sérieux problèmes de recouvrement des recettes, elle n'élimine ou ne réduit pas forcément la corruption et la collusion entre l'administration fiscale et les contribuables.

<sup>26</sup> S'agissant de l'administration des douanes, on recommande aux autorités de moderniser son fonctionnement dans le port de Dakar, d'investir dans l'amélioration des TI, de faciliter la connexion et l'interface des bases de données

**24. Sur le plan de la politique fiscale, des mesures significatives ont été prises pour élargir les bases imposables, mais il faut faire beaucoup plus pour garantir un traitement équitable de tous les contribuables aboutissant à ce que chacun paie la part qui lui incombe à un taux raisonnable.** Cela implique de réduire les exonérations tout en abaissant les taux d'imposition et en veillant à ce que toutes les personnes qui se livrent à des activités économiques paient l'impôt. Dans une société moderne, transparente et bien gouvernée, le gouvernement ne doit pas disposer de l'autorité discrétionnaire de favoriser une minorité de privilégiés au moyen d'exonérations. Toute incitation fiscale doit reposer sur des règles, être transparente et bénéficier automatiquement à tous les contribuables, y compris les PME. La diminution des dépenses fiscales devrait ouvrir la voie à une réforme neutre sur le plan des recettes et permettre de réduire les taux d'imposition pour qu'ils soient compétitifs avec les pays comparateurs. Une action supplémentaire est nécessaire pour améliorer l'imposition des revenus du capital (taxation des plus-values, règles applicables en cas de sous-capitalisation, révision des principes concernant les prix de transfert et d'autres dispositions protectrices). Il serait tout aussi important d'organiser un dialogue sur la manière de tirer de la fiscalité foncière au moins 2 % du PIB, montant qui pourrait être attribué aux collectivités locales pour constituer l'un de leurs principaux leviers fiscaux dans le cadre de la décentralisation programmée. Une stratégie peut donner de bons résultats dans des pays en développement comme le Sénégal qui comptent quelques grandes villes (encore en croissance), mais sont encore très agraires ; il s'agit d'instituer un double système avec évaluation du capital en zone urbaine et des surfaces en zone rurale (Bahl, 2009). Des recommandations pourraient être formulées dans des délais permettant de les intégrer au budget 2018 (qui sera présenté à l'Assemblée nationale en septembre 2017). Toutefois, il faudra sans doute plus de temps pour mettre en place une réforme plus profonde et bien conçue de la fiscalité foncière.<sup>27</sup> Enfin, il serait possible d'augmenter le bien-être des travailleurs, d'améliorer les perspectives de croissance ainsi que de favoriser la création et l'expansion de PME en créant un système de sécurité sociale qui conjuguerait flexibilité de l'emploi et protection des travailleurs. On pourrait effectuer une étude des expériences d'autres pays en développement, dont les comparateurs, pour faire des recommandations en vue du budget de 2017. L'élargissement de la base imposable par un renforcement des contrôles administratifs représente un défi plus important et plus immédiat, surtout dans un contexte de capital humain limité. Cette extension de la base imposable par des moyens administratifs rendra aussi le système fiscal plus équitable et productif.

**25. Malgré la diversité des expériences en matière de réforme fiscale dans nos six pays comparateurs (pour plus de précisions, voir Petit et Jalles, 2016),** la légitimité de l'augmentation de la charge fiscale a été liée à la nécessité de remédier à des déséquilibres macroéconomiques (Maroc, Turquie, Argentine, Uruguay) ou a bénéficié d'une volonté politique forte d'améliorer la

---

entre le DGD et le DGID, d'optimiser les ressources humaines, financières et matérielles ainsi que de renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et la contrefaçon (FMI 2016).

<sup>27</sup> Une stratégie de réforme comprendrait idéalement certains éléments communs: i) un diagnostic approfondi décrivant soigneusement les moyens actuels et recensant les faiblesses sur le plan politique et administratif; ii) la conception d'un dispositif fiscal spécifique définissant la base imposable, la structure des taux et les cas d'exonération; iii) une programmation détaillée de la réforme administrative bien adaptée au cas du Sénégal; iv) la réduction ou la suppression progressive des impôts sur la cession de biens; v) la mise au point d'un outil de suivi basé sur des indicateurs de performance quantitatifs pour empêcher que la fiscalité foncière redevienne inopérante (Norregaard, 2013).

situation sociale et économique (Afrique du sud, Corée du sud). Bien qu'il n'existe pas de stratégie unique et convenant à tous, qui pourrait être copiée, on peut citer plusieurs éléments qui se renforcent mutuellement: i) un recours accru aux impôts directs; ii) des améliorations significatives de l'administration fiscale pour renforcer le contrôle de la base imposable, éliminer la fraude et l'évasion et augmenter le nombre de contribuables; iii) un élargissement de la base par la révision et la rationalisation des exonérations ainsi que par d'autres mesures de politique et d'administration fiscales, conjugué à une baisse des taux d'imposition; iv) la décentralisation du système fiscal et de l'appareil administratif.

**26. Le Sénégal a déjà appliqué un certain nombre de ces mesures, mais il lui reste beaucoup à accomplir pour suivre une trajectoire d'émergence.** Le pays a achevé la transition vers la fiscalité interne et simplifié l'impôt sur le revenu. Toutefois, il faut encore améliorer la fiscalité directe et exploiter au moins une partie du potentiel fiscal du foncier.<sup>28</sup>

**27. En résumé, les options qui s'offrent au Sénégal pour rehausser la performance en matière de recettes publiques à court et à moyen terme sont les suivantes:** (1) améliorer sensiblement l'administration fiscale en mettant l'accent sur les progrès de la gouvernance, la transparence et les interactions en ligne; (2) élargir la base imposable par des moyens administratifs et de politique; (3) continuer à renforcer le cadre de la politique fiscale pour augmenter la fiscalité directe; (4) chercher à améliorer la condition sociale des travailleurs par la flexibilité du marché du travail; (5) augmenter le produit de la fiscalité foncière dans le cadre de l'évolution vers une plus grande décentralisation.

---

<sup>28</sup> Même si une stratégie de mobilisation de recettes ne peut se fonder largement sur la fiscalité foncière, les résultats médiocres de celle-ci au Sénégal appellent des réformes profondes qui rendraient les incitations à prélever cet impôt plus conformes aux avantages politiques des dépenses publiques qu'ils financent.

## Bibliographie

- Agbeyegbe, T. D., J. G. Stotsky, and A. Woldemariam (2004, October). Trade liberalization, exchange rate changes, and tax revenue in Sub-Saharan Africa. IMF Working Paper 04/178, Fonds monétaire international.
- Ariyo, A. (1997), "Productivity of the Nigerian Tax System: 1970 – 1990", Research paper No. 67. Nairobi: African Economic Research Consortium.
- Bahl, R. (2009), "Property Tax Reform in Developing and Transition Countries", Fiscal Reform and Economic Governance Project, USAID, décembre.
- Belinga V., D. Benedek, R. A. de Mooij and J. Norregaard (2014), "Réactivité fiscale dans les pays de l'OCDE", Document de travail du FMI 110
- Bilquees, F. (2004), "Elasticity and Buoyancy of the Tax System in Pakistan", Pakistan Development Review, 43(1), 73-93
- Bouthevillan, C., P. Cour-Thimann, G. Van den Dool, P. Hernandez de Cos, G. Langenus, M. Mohr, S. Momigliano and M. Tujula (2001) "Cyclically adjusted budget balances: an alternative approach", Document de travail de la BCE No. 77.
- Chipeta, C. (1998). "Tax Reform and Tax yield in Malawi", AERC Research Paper No. 81. Nairobi: AERC
- Choudhry, N.N. (1979), "Measuring the Elasticity of Tax Revenue: A Divisia Index Approach". Document de travail des services du FMI, 26.
- Cotton, J.J. (2012), "The Buoyancy and Elasticity of Non-Oil Tax Revenues in Trinidad and Tobago (1990-2009)", Central Bank of Trinidad and Tobago Working Paper.
- Ehrhart, H. (2009). Assessing the relationship between Democracy and Domestic taxes in developing countries. CERDI, Études et Documents, E.30
- FMI (2016), "Sénégal: Réformes de l'administration douanière relatives à l'informatisation et à l'interconnexion des services", Rapport de l'Assistance technique du FMI effectué par le Département des finances publiques, juillet 2016.
- Fuest, C. and N. Riedel (2009), "Tax Evasion and Tax Avoidance in Developing Countries: The Role of International Profit Shifting", Document de travail préparé en vue de la conférence de la Banque mondiale "The Dynamics of Illicit Flows from Developing Countries" on September 14-15, 2009.
- Furceri, D., Jalles, J. T. (2016), " Stabilization: Determinants and Effects", Document de travail du FMI (à paraître)
- Giorno, C., Richardson, P. and P. Van den Noord (1995), "Estimation de la production potentielle, des écarts de production et des soldes budgétaires structurels ", Document de travail n°24 du Département économique de l'OCDE.

- Girouard, N. and C. Andre (2005), *Measuring Cyclically-Adjusted Budget Balances for the OECD Countries*, Document de travail n°434 du Département économique de l'OCDE.
- Granger, C.W.J. and T. Terasvirta (1993). *“Modelling Nonlinear Economic Relationships”*. Oxford University Press.
- Hindrichs, H.H. (1966) *“A general theory of tax structure change during economic development”*, Harvard Law School International Tax Programme.
- Jalles, J. T. (2016), *“Tax Buoyancy in Sub-Saharan Africa: An Empirical Exploration”*, mimeo.
- Khan, A., Khwaja, A., and Olken, B. (2014), *“Tax Farming Redux: Experimental Evidence on Performance Pay for Tax Collectors”*, mimeo.
- Keen, M., Mansour, M. (2009), *“Mobilisation des recettes fiscales en Afrique subsaharienne: les défis posés par la mondialisation”*. Document de travail du FMI WP/09/157, Fonds monétaire international.
- Keen, M., Simone, A. (2004), *“Tax Policy in Developing Countries: Some Lessons from the 1990s and Some Challenges Ahead”*. In Gupta, S., Clements, B., Inchauste, G. (eds), *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*. Fonds monétaire international.
- Kuewumi, M. (1996), *“A Critique of Tax Incentives”*, Nigeria Tax News Journal, 2(1), avril.
- Kusi, N. K. (1998), *“Tax Reform and Revenue Productivity in Ghana”*, AERC Research Paper Number Seventy-four. Nairobi: AERC
- Mahdavi, S. (2008). *The Level and Composition of Tax Revenue in Developing Countries: Evidence from unbalanced panel data*. *International Review of Economics and Finance*, 17,607-617
- Mello, L. and Jalles, J. T. (2016), *“The Elusive Quest for Inclusive Growth: What Shapes it?”*, Série de documents de travail de l'OCDE (à paraître).
- Musgrave, R.A. (1969), *“Fiscal systems”*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Norregaard, J. (2014), *Taxing Immovable Property: Revenue Potential and Implementation Challenges*. Document de travail du FMI /13/129, Fonds monétaire international.
- Osoro, N.E. (1993), *“Revenue Productivity Implications of Tax Reform in Tanzania”*. Research Paper No. 20, Nairobi; African Economic Research Consortium.
- Osoro, N.E. (1995), *“Tax Reforms in Tanzania: Motivations, Directions and Implications”*. Research paper No. 38. Nairobi: African Economic Research Consortium.
- Pesaran, M. H. and Smith, R. P. (1995), *“Estimating long-run relationship from dynamic heterogeneous panels”*, *Journal of Econometrics*, 68, 79-113.
- Petit, P. and Jalles, J.T. (2016), *“Reforms to Mobilize Revenue in Senegal: Lessons from six emerging countries”*, in *The Path to an Emerging Economy Status: What Senegal and Other LICs need to do?*, Publication du FMI (à paraître)
- Stotsky, J. G., Wolde-Mariam, A. (1997), *“Effort fiscal en Afrique subsaharienne”*. Document de travail du FMI WP/97/107, Fonds monétaire international.

Tanzi, V. and Zee, H., 2000, 'Tax policy for emerging markets: developing countries', Document de travail du FMI WP/00/35, Washington: Fonds monétaire international.

Upender, M. (2008), "Degree of tax buoyancy in India: an empirical study", *International Journal of Applied Econometrics and Quantitative Studies*, 5(2).